

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Bois de chauffage : Bûcher avec le bon outil

VIE SYNDICALE

- Congrès 2011 : Alain Glon grand témoin à Saint-Brieuc
- Pages centrales : gestion de l'emploi en entreprise

PROFESSION

- Entreprise Poulain-Nicolle : ensemble c'est mieux !



PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

- Comment calculer le montant de sa CET
- Le point sur les financements



Retraite
complémentaire

Prévoyance

Santé

Épargne

Nous partageons vos
valeurs pour mieux
protéger votre avenir

**Solidarité, écoute, transparence,
responsabilité** : parce que ces valeurs
sont au cœur de nos actions, nous
vous apportons plus qu'une assurance.



www.groupagric.com

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication Gérard Napias

Président de la fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr
tél. 02 43 92 46 56

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier,
Tammouz Eñout Helou, Raphaël Lecoq,
Domique Lefebvre, Frédéric Ripoché,
Gérard Vromandt.

Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

**Développement abonnement
& diffusion :** Emmanuelle Le Meur
tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Relecture-correction :

Virginie Ducau

Mise en page :
Christophe Hudelot

Impression :
Calligraphy-print

ISSN 1278 3927
CCAP N° 0613185572

Dépôt légal : octobre 2010 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

**ÉDITIONS
Fitamant**

rue Menez-Caon - BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

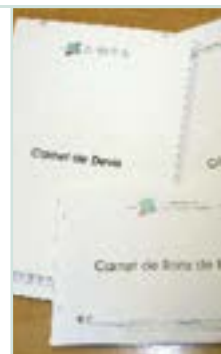
Crédit photo de couverture : Rabaud

Encart jeté : JOSKIN

5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • La contractualisation lance la réorganisation des filières agricoles
- 8 • Dialogue social dans les très petites entreprises : la loi définitivement adoptée
- 9 • Congrès 2011 : les entreprises de travaux, la solution pour l'agriculture
- 10 • Actualités Forêt
- 11 • Actualités agricoles
- 27 **Pages centrales : gestion de l'emploi dans les entreprises de travaux**



Profession

- 13 • Entreprise Poulain-Nicolle : ensemble c'est mieux
- 16 • SARL Champagne Épandage : un partenaire des industriels

Pilotage de l'entreprise

- 19 • Financement : les opérateurs dans les starting-blocks
- 22 • Faire rimer atelier avec sécurité
- 25 • Contribution économique territoriale : à vos caleulottes !

Actualités

- 26 • La Katana sabrera le maïs français en 2012
- 31 • Les moteurs John Deere misent sur l'EGR
- 32 • Spécial congrès 2011 : gros plan sur l'Ille-et-Vilaine
- 35 • Les céréales flambent, les entrepreneurs restent prudents
- 38 • Un réseau pour concilier environnement et agro-équipement



Salon

- 40 • Bilan du sommet de l'élevage
- 41 • Vinitech et Sifel : deux salons à Bordeaux du 30 novembre au 2 décembre
- 45 • Relent d'optimisme à Innov-Agri

Dossier

- 50 • Bois bûche : une filière en voie d'industrialisation

54 Nouveautés Matériels

Financez votre matériel agricole



Actimat

Pour vous équiper
et vous simplifier la vie.

Simple, souple
et rapide

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris

L'OUTIL MULTIFONCTIONS DE VOTRE PROFESSION

Transporter, tracter, treuiller, franchir toutes les difficultés... quels que soient le terrain et la météo, le Defender affiche la même efficacité. Plus de 60 ans d'expérience, châssis en échelle, carrosserie aluminium, couple et boîte de transfert sont autant d'atouts pour permettre au Defender de remplir n'importe quelle mission sur votre exploitation.



DEFENDER 110 PICK UP dès 28 750€^{TTC*}
www.landrover.fr



*Tarif TTC recommandé au 01/06/10 du Defender 110 PICK UP E. Véhicule présenté : Defender 110 PICK UP E avec options bavettes pare-boue avant et bâche 3/4 pleine : **29 250€^{TTC}** Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100 km) : 11,1. CO₂ (g/km) : 295. RCS VERSAILLES N°509 016 804.



Le moral revient mais le climat reste lourd

Les cours des céréales ont flambé cet été à la suite de la sécheresse en Russie, au Kazakhstan et en Ukraine. Cet aléa climatique est à l'origine de récoltes en baisse et de l'annonce d'un embargo russe sur les exportations. Il n'en fallait pas plus pour déclencher une reprise spectaculaire des cours sur les marchés et les bourses de matières premières. Le cours du blé rendu Rouen atteint ainsi 210 euros par tonne en août, soit une progression de 70 % par rapport à août 2009.

La flambée des cours n'est pas une mauvaise nouvelle pour la production de céréales dont les marges ont été laminées au cours des dernières campagnes. La reprise des cours devrait permettre de reconstituer des trésoreries qui ont été mises à rude épreuve.

Les entreprises de travaux agricoles ont essuyé les conséquences de la crise en subissant, suivant leurs activités, les régions, les clients, une baisse du volume des travaux, une pression à la baisse sur les prix des prestations, un accroissement de la concurrence sur les marchés et un allongement des délais de paiement.

Si le moral est revenu dans les productions végétales, est-ce pour autant la fin de la crise ? Ce n'est assurément pas le cas dans les productions animales dont le premier poste de charges est l'aliment. Ce n'est pas gagné dans les régions céréalières intermédiaires, pour les producteurs qui ont vendu avant la flambée des cours.

Encore une fois, la volatilité des marchés agricoles déstabilise la production et se conjugue à d'autres hausses de prix de matières premières : celle de l'acier qui devrait faire augmenter les prix des matériels agricoles, celle des cours soutenus du pétrole au premier semestre qui ont entraîné une hausse du prix des pneumatiques. Bref, le climat invite à raisonner les investissements, ce dont les entrepreneurs sont convaincus : le prix de l'heure de récolte ne dépend pas du cours du blé sur le marché à terme. La situation incite aussi à innover dans des équipements, dans des projets et des nouvelles prestations qui répondent à la demande de clients.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

COLAERT ESSIEUX: découvrez un nouvel horizon

hydr OK en est la clé

Peinture Ecologique à l'Eau COLAERT ESSIEUX

nouvelle suspension
stabilisation oléo dynamique
tenue de route remarquable
sécurité sur tous les terrains
freinage sans surprise

**COLAERT
ESSIEUX
SYSTEM**

toujours un tour d'avance

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE Tél+33 3 28438550 Fax+33 3 28436863 e-mail: commercial@colaertessieux.fr
www.colaert-essieux.fr

La contractualisation lance la réorganisation des filières agricoles

Le vote dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) en juillet de dispositions rendant obligatoire un contrat écrit entre l'agriculteur et son acheteur de produits agricoles commence à produire ses effets dans les filières agricoles. La contractualisation étant censée débiter au 1^{er} janvier 2011, les choses bougent très vite.

Les marchés agricoles sont beaucoup moins encadrés et soutenus au niveau européen depuis quelques années, la fin des quotas laitiers a été fixée pour avril 2015 et la nouvelle PAC cherche à sauvegarder les financements actuels. La contractualisation s'est imposée comme un rempart à la volatilité des marchés.

C'est donc sous contrainte que les filières lancent leur réorganisation, ce qui constitue une révolution. Même si la contractualisation n'aura pas d'incidence sur les prix et les marchés, elle en aura sur la manière dont les marchés vont se répercuter sur les producteurs et leurs fournisseurs, dont les entrepreneurs.

Dans le lait, selon la fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) même si la contractualisation n'aura pas d'incidence sur les marchés, elle en aura sur la manière dont les marchés vont se répercuter sur les producteurs. Les producteurs cherchent à rééquilibrer le rapport de forces avec les industriels en poussant la création d' "organisations collective et économique de producteurs" par entreprise de collecte.

Les "organisations collective et économique de producteurs" (OCEP) négocieront le contrat avec les entreprises et devront, avec les autres acteurs de la filière, disposer librement d' "éléments de connaissance économique des marchés" (volumes produits, stocks de beurre, poudre, lactosérum...) pour négocier avec un maximum de lisibilité. Les contrats, d'une durée de 5 ans minimum, devront être soumis à un "guide des bonnes pratiques contractuelles" comportant notamment "l'expression du projet partagé", empêchant les situations de sous-traitance pour les producteurs, respectant les accords nationaux, régionaux ou de filière, ou encore intégrant "une clause de détermination du prix de base et des volumes". Parallèlement, "une commission d'examen des pratiques contractuelles", saisissable par les acteurs de la filière, devra jouer un



Le développement des conditions générales de vente des prestations agricoles (à travers les bons de travaux, devis et factures) est un bon moyen de sécuriser la relation entre les entrepreneurs et leur clientèle.

rôle de médiation et de conciliation en cas de litiges et émettre des avis.

Un mandat de négociation et de facturation

La forme juridique des OCEP, elle, n'est "pas fondamentale" pour les laitiers. Coopérative, association, etc. ? Peu importe, mais elles doivent au minimum disposer, de la part des producteurs, d'un mandat de négociation du contrat et d'un mandat de facturation des livraisons. Le transfert de propriété (cas de la coopérative) n'est donc pas la seule solution.

Les laitiers rappellent que le code de commerce reconnaît explicitement la responsabilité de la facturation au fournisseur de la matière première ; seulement, dans les faits, cette responsabilité a glissé vers les industriels. L'objectif est donc de "remettre

la maison à l'endroit", souligne la fédération des laitiers dans les relations producteurs-collecteurs. Les OCEP et le syndicalisme auront deux rôles bien distincts ; les OCEP ont un caractère "non syndical" et sont ouvertes aux producteurs, quelle que soit leur sensibilité.

Le développement de contrats de productions agricoles "aval" pose indirectement la question des contrats "amont". La loi de modernisation n'a pas traité de la question des contrats de fournitures et de services entre les exploitants et leurs fournisseurs. Mais, les situations d'imbrication de contrats de vente et fournitures, donc "aval" et "amont", sont légion dans les filières végétales et animales. Les situations de collecte et de fournitures d'intrants sont courantes.

A priori, rien ne change dans l'immédiat pour les fournisseurs des exploitants agricoles que sont les entrepreneurs de travaux. Mais, dès lors que l'éleveur rentre dans un cadre contractuel de droits et d'obligations avec son acheteur, il en tirera les conséquences dans ses relations avec ses fournisseurs, dont les entrepreneurs, en cherchant à réduire ses risques. L'annonce en 2009 de la généralisation de la contractualisation s'est ajoutée aux difficultés conjoncturelles pour accélérer le

développement de conditions générales de vente de prestations de travaux agricoles (bons de travaux, devis et factures entrepreneurs). Il n'y a pas de temps à perdre quand s'écrit un nouveau chapitre de l'organisation économique agricole. Rien n'interdit les OCEP d'élargir dans les années à venir leur mandat de négociation à des contrats de fournitures ou de services.

La contractualisation, un nouveau critère de l'autonomie de l'agriculteur

La contractualisation fait apparaître une nouvelle définition de l'éleveur qui va au-delà du simple producteur dont la production est collectée. Son rôle se situe bien là, dans la négociation de son produit par un contrat. La réalisation de travaux agricoles ou la conduite d'engins apparaissent totalement secondaires.

S'installer demain sur une exploitation constituant une unité économique indépendante signifiera que l'entité économique dispose de foncier, de bâtiments d'exploitation, de moyens de production suffisants (bâtiment, matériel, cheptel, droits à produire et droits à paiement ou à prime), mais aussi de contrats. Il est donc indispensable que le décret sur les aides à l'installation l'indique clairement.

Un exemple de contractualisation en végétal : la pomme de terre

À l'heure où la loi de modernisation agricole braque les projecteurs sur la contractualisation, McDonald's avait invité à découvrir la filière pommes de terre en Champagne. Pour assurer des volumes, des prix, mais aussi pour faire face à une exigence de qualité et de traçabilité, McCain, son principal fournisseur, cherche à multiplier et allonger les contrats avec les agriculteurs.



Le contrat mis en place par McCain et McDonald's garantit le prix de la pomme de terre livrée, le prix du plant et le volume.

Pour les pommes de terre, depuis 1985, le principal partenaire de McDonald's est McCain. En France, un hectare de pomme de terre de conservation sur cinq est valorisé par McCain pour un total de 900 000 tonnes par an dans ses usines du Pas-de-Calais et de Champagne. L'entreprise canadienne travaille avec 1 200 agriculteurs dont 800 contractants. Si les contrats annuels sont pratiqués depuis près de 30 ans, en 1998 l'entreprise a proposé des contrats sur deux ans, puis, cette année, des contrats sur trois saisons pour se donner une plus grande visibilité. Aujourd'hui, McCain réalise près de la moitié de ses approvisionnements en contrats pluriannuels.

Le contrat garantit le prix de la pomme de terre livrée, le prix du plant et le volume. Le prix proposé garantit la moitié de la hausse annuelle et si le marché baisse, le prix minimum est celui du contrat signé. Mais ce n'est pas tout : McCain attend de l'agriculteur un engagement sur les bonnes pratiques : respect de la qualité des sols, emploi raisonné des engrais et des phytosanitaires, usage de l'irrigation limité au besoin de la plante, précautions dans le stockage des produits, attention particulière à l'entretien du matériel et la protection du personnel.

Le cahier des charges qui fait partie du contrat a trois acteurs : l'agriculteur, l'agent de plaine McCain chargé d'aider l'agriculteur et une société d'audit indépendante SGS, dont les audits garantissent la démarche.

Dialogue social dans les petites entreprises, la loi définitivement adoptée

Le Parlement a définitivement adopté les dispositions concernant le dialogue social dans les très petites entreprises. L'objectif est de mesurer l'audience des organisations syndicales auprès des salariés en vue de fixer à terme la représentativité de ces organisations au niveau des branches et de l'interprofession.

Si le débat a été passionné dans l'industrie et le commerce, le secteur agricole a obtenu des mesures spécifiques, au vu notamment de la qualité de la participation des organisations d'employeurs et des fédérations de salariés au dialogue social dans la production agricole. L'adoption de ce texte est le résultat d'un long processus, la loi du 20 août 2008 sur la rénovation de la démocratie sociale ayant renvoyé à un texte ultérieur la prise en compte des mesures spécifiques pour les très petites entreprises, à la lueur des résultats d'une négociation interprofessionnelle.

Cependant, fin 2009, les organisations patronales avaient fait savoir qu'elles "n'étaient pas en mesure d'ouvrir une négociation sur ce thème lors des prochaines paritaires". Dans le même temps, le secteur agricole, dont la FNEDT, a signé un accord le 26 juin 2009 sur la représentativité en agriculture visant à reconnaître la spécificité agricole. De leur côté, début 2010, les représentants des artisans ont fait connaître dans une "lettre commune" signée par la majorité des organisations syndicales de salariés leurs propositions en matière de mesure d'audience et de création de commissions paritaires territoriales.

Pour le Gouvernement, il n'était pas question que les millions de salariés des très petites entreprises soient exclus du dialogue social. Les dispositions de la loi votée établissent les modalités de mesure de l'audience des fédérations de salariés dans les très petites entreprises (moins de 11 salariés) par l'organi-

sation d'élections au niveau régional tous les quatre ans. Les élections seront organisées par le ministère du Travail qui établira la liste électorale pour un vote par correspondance ou par vote électronique. En revanche, aucune obligation n'est faite de créer de nouvelles instances territoriales.

Pour le secteur agricole, la structuration et le dynamisme du dialogue social, dans un environnement constitué de petites entreprises, ont convaincu les parlementaires de la prise en compte de l'audience issue des résultats des élections des chambres départementales d'agriculture. Cette disposition concerne les salariés des entreprises de travaux agricoles et forestiers.

Si les chefs d'entreprises de travaux agricoles et forestiers, tout comme le secteur du paysage ou de l'exploitation forestière, ne sont pas éligibles aux élections des chambres d'agriculture, leurs salariés sont électeurs dans le collège des salariés de la production agricole.

La prochaine étape vise désormais à définir la notion de branche professionnelle dans le secteur agricole. La fédération nationale négocie avec les partenaires sociaux de la branche agricole sur ce thème afin de déterminer le champ de la mesure d'audience adéquate. Cette définition sera visée dans le cadre d'un accord collectif spécifique qui veillera à garantir l'autonomie et le dynamisme des accords locaux des secteurs professionnels signataires.

Erwan Charpentier ■

Convention nationale d'objectifs prévention en travaux agricoles

La fédération nationale Entrepreneurs des Territoires (EDT) et les différentes organisations syndicales signataires avaient abouti avant l'été à de nouveaux textes pour la 3^e convention nationale d'objectifs de prévention entreprises de travaux agricoles. Les instances de la CCMSA (CPSS du 8 septembre et CA du 30 septembre) ont validé le projet présenté par les partenaires : EDT et les fédérations de salariés.

Reste la validation par le ministère qui doit rendre son avis. Le renouvellement de la convention devrait être effectif en fin d'année. Le champ d'application restera le même que celui de la précédente convention, à savoir : code risque tarification AT/MP : 400 et code APE de la NAF : 01.61Z Activités de soutien aux cultures. Une précision, la nouvelle convention ne peut pas avoir d'effet rétroactif. Ce point est susceptible de créer des difficultés pour les entreprises qui auraient signé un contrat de prévention depuis mai 2010. Ces dernières ont intérêt à prendre contact avec leur syndicat départemental ou leur union régionale.

Congrès 2011

“Les entreprises de travaux : la solution pour les exploitations agricoles”

L'agriculture française est confrontée à une nouvelle restructuration économique. Ce n'est ni la première ni la dernière. Mais, les entrepreneurs ont un rôle de premier plan à jouer. Ce sera le thème du 79^e congrès national EDT à Saint-Brieuc les 17, 18 et 19 mars 2010.

À l'heure où il est question de fin des modèles agricoles, d'agricultures au pluriel et non au singulier, de bio, de conventionnel, de raisonné, de certifié, il est indispensable d'avoir un projet qui s'insère dans un environnement amont et aval. L'agriculture a besoin de l'industrie agro-alimentaire pour assurer la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles. L'industrie agro-alimentaire a besoin de produits agricoles en quantité et en qualité pour les transformer et les commercialiser.



Après La Rochelle, le congrès national met le cap sur la Bretagne.

Un changement de perspective

L'agriculteur qui a délégué tout ou partie du stockage, de la transformation, de la comptabilité-gestion, du conseil technique, de la génétique, cherche aujourd'hui à reprendre la main. Les travaux agricoles de préparation, de semis, d'épandage, de pulvérisation et de récolte sont perçus comme l'essentiel de l'activité de l'exploitant. Cette vision a fait son temps.

Il s'agit d'une évolution importante dans les esprits comme dans les comportements qui est impossible sans un engagement des acteurs de la production agricole autour des compétences et de la vision des métiers dans l'agriculture. Un changement de perspective est donc indispensable pour réussir.

Un partenariat autour d'un projet

Pour être compétitif tout en étant écologiquement intensif, l'exploitant agricole de demain raisonnera sa compétitivité dans le cadre d'un projet qui donne autant de place aux recettes, aux coûts et aux structures avec des partenaires engagés comme lui dans un projet. Si son projet est de se concentrer sur sa production, le calcul des coûts, le suivi technique et agronomique, la mise en marché, la valorisation de sa production, c'est-à-dire être économiquement efficace, l'agriculteur se dégagera des travaux agricoles. Les entrepreneurs de travaux représentent là une solution efficace, durable et pertinente pour avoir un résultat sans avoir à se préoccuper

des moyens de l'obtenir. L'éleveur se consacre à son troupeau et délègue la production de fourrages et l'épandage des matières organiques. Le viticulteur se consacre à la vinification et à la commercialisation de son vin, il délègue la culture de la vigne. Le céréalier adopte une rotation culturale longue. Il délègue des travaux nécessitant des engins qu'il utilisera peu. L'agriculteur devra aussi être « acceptable écologiquement, socialement » aux yeux de son environnement et de ses voisins. Il devra donc se donner du temps pour le faire.

Le grand témoin : Alain Glon

Alain Glon a donné son accord pour être le grand témoin du congrès des entrepreneurs 2011. Alain Glon est le P-D.G. du groupe Glon, leader dans l'aliment du bétail. Il est aussi le président de l'institut de Locarn cultures et stratégies internationales. C'est à l'occasion du dernier Space sur lequel la marque Sanders fêtait ses 100 ans qu'Alain Glon a donné son accord pour témoigner devant le congrès. De l'agro-fourniture à l'agro-alimentaire, le groupe Glon fédère 50 PME avec un chiffre d'affaires de 1,440 milliard d'euros et 3 440 collaborateurs. Ses dirigeants ont une vision de l'agriculture et de l'éleveur de demain selon laquelle les dirigeants veulent rester une locomotive. Voilà une entrée en matière qui ouvrira un débat riche avec la salle un an après le vote de la loi de modernisation agricole et alors que se discutent les contours de la nouvelle politique agricole.

Actualités forêt !

Forum forêts privées et collectivités

Deux ans après la première édition, le conseil général de la Dordogne organise à Périgueux les 21 et 22 octobre prochains le "2^e forum national forêts privées et collectivités locales". Les tables rondes porteront sur : évolution des conceptions de l'aménagement forestier, mobilisation du bois (handicaps et solutions), forêt et urbanisation (opportunités et contraintes), soutien des collectivités au bois-énergie et au bois construction.

Contact IDEAL Connaissance : tél. : 01 45 15 80 98

Web : www.forum-forets.com

Débardage ou transport de bois rond

L'abrogation du 2^d alinéa de l'article 17 du décret 99-752 du 23 mai 2010 relatif au transport routier de marchandises ne concerne pas les ETF en débardage. Des messages contraires ont eu lieu dans plusieurs régions. Nous vous remercions de bien vouloir nous les faire remonter.

Commission de levée de présomption de salariat

Le décret n°2010-1066 du 7 septembre 2010 prévoit, entre autres, la régionalisation de la commission qui émet un avis pour l'affiliation de l'entreprise de travaux forestiers à la MSA. Dans nos remarques, nous avons pu faire acter la présence d'au moins un représentant de notre profession à cette commission. Si ce n'est pas encore le cas dans votre région, merci de nous contacter.

Urgence de réinvestir la forêt, suite...

Suite à notre action menée en commun avec la filière, les sénateurs Didier (54), Ferat (51) et Leroy (57) ainsi que les députés Bocquet (59), Le Deaut (54), Luca (06), Mourrut (30) et Perat (59) nous ont apporté leur soutien. Par ailleurs, l'association de gestionnaires forestiers Pro Sylva nous a fait part globalement de son partage de notre constat (besoin d'investir, problématique gibier...) tout en émettant des nuances, voire des oppositions, sur d'autres questions (rôle des taillis, bases génétiques...). La fédération et ses partenaires réfléchissent aux suites à donner à cette action.

Ademe fonds chaleur

L'Ademe lance son 3^e appel à projets "Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire" (BCIAT 2011) avec un objectif de 175 000 tep/an. Il concerne les installations des secteurs industriel, agricole et du tertiaire privé assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1 000 tep par an à partir de biomasse. Cet appel à projets sera conduit en 2012.

Plus d'informations : www.ademe.fr/fondschaleur



Infos EDT

0 820 20 06 47

Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

Commission forêt FNEDT

La commission s'est réunie le 13 octobre pour évoquer les points suivants : dossiers avec le ministère de l'Agriculture (dépendance économique, décrets en cours...), relations filières (Onf, révision des standards Pefc...) et les actualités du réseau EDT. Nous vous tiendrons informés des travaux de la commission dans le prochain EDT Magazine.

Annuaire des ETF de Languedoc-Roussillon

Suite au travail de la fédération, EDT Languedoc-Roussillon et l'interprofession Arfobois proposent aux ETF d'être présents dans le 1^{er} annuaire régional de la filière de la forêt et du bois. Cette action permettra de faire connaître votre profession et de valoriser vos entreprises. L'annuaire papier sera disponible avant la fin de l'année.

Contact Arfobois : tél. : 04 67 58 38 19

site Web : www.arfobois.com

Gestionnaire Forestier Professionnel

Suite à l'adoption de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche le 27 juillet dernier, une première réunion de présentation de ce nouveau statut a eu lieu le 29 septembre. La fédération défend le principe d'égalité de traitement de nos clients vis-à-vis des avantages accordés par l'État (mesures DEFI, aides à l'élaboration de documents de gestion...). L'adoption souhaitée de ce statut permettra à la filière d'améliorer sa compétitivité et de mieux répondre aux enjeux de gestion durable et de mobilisation des bois.

Tempête Klaus : 37 + 5 Mm³ de dégâts en Aquitaine ?

Sur l'estimation de dégâts de 37 Mm³ de pin maritime, près de 25 Mm³ ont déjà été abattus et débardés. Les inquiétudes portent d'ores et déjà sur l'avenir du potentiel de récolte des ETF des Landes de Gascogne, de l'ordre de 8 Mm³/an au vu de la future disponibilité d'accroissement annuel (6,0 Mm³/an). En outre, des problèmes phytosanitaires dus principalement aux scolytes et aux chenilles processionnaires alarment toute la filière. Le risque de perdre 5 Mm³ de bois supplémentaire est évoqué. Concernant les travaux de sylviculture, plus de 4 500 dossiers de demandes de subvention nettoyage pour les propriétaires ont été déposés (dont 15 % par des ETF réalisant des prestations en gestion forestière), pour une surface d'environ 110 000 ha. Les autorisations de paiement représentent près de 33 000 ha. Les dossiers de demande d'aides au reboisement, avec les problèmes d'hylobe précédemment évoqués, ne s'élèvent qu'à environ 5 250 ha.

Actualités agricoles !

3 000 exploitations bio de plus en 2009

La barre des 20 000 exploitations bio a été franchie en 2009 (3 000 de plus) et pour 2010. Fin juillet, la France comptait près de 3 000 nouvelles exploitations bio. Le rythme de conversion reste donc très soutenu, un mouvement perçu par les entrepreneurs de travaux dans les départements avec le développement de nouvelles prestations et travaux. Par ailleurs, le crédit d'impôt pour la conversion à l'agriculture biologique qui arrivait à échéance fin 2010 devrait être maintenu jusqu'en 2012, avec une révision à la baisse. Les conditions de cumul de ce crédit d'impôt avec les aides octroyées pour production biologique telles que prévues par les réglementations communautaires (aide à la conversion, aide au maintien de l'agriculture biologique et mesure de soutien) sont aménagées.

49 % de semences certifiées en blé pour 2010-2011

En moyenne, les producteurs de blé tendre d'hiver prévoient de semer 49 % de semences certifiées cette année, selon un sondage publié dans *Agro Distribution* d'octobre 2010. La part de semences certifiées atteindrait 44 % dans la catégorie "1-9 ha", 47 % au-dessus de 30 ha et 53 % dans la catégorie intermédiaire "10-29 ha". Les autres exploitants recourent à la prestation de services de tri et de traitement ou font par eux-mêmes.

La DGCCRF saisie de la cessation de la production et de la distribution de NH3

Le 14 septembre dernier a eu lieu la première audience devant le tribunal de commerce de Bordeaux suite à l'assignation lancée à la suite de la cessation brutale de la production et de la distribution d'ammoniac dont des entrepreneurs étaient applicateurs depuis plus de 40 ans. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et celui de l'Économie avaient été saisis avant l'été. La DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), qui a reçu mi-septembre la fédération, étudie l'ouverture d'une enquête. Cet organisme est notamment chargé de la lutte contre les abus de position dominante et les pratiques commerciales déloyales.

Environnement : le ministre de l'Agriculture demande une pause

Dans une déclaration à Ouest France début octobre, le ministre de l'Agriculture estime que les objectifs du Grenelle de l'environnement devront être adaptés, parce qu' "ils ne sont pas atteignables", une déclaration qui a surpris. Le ministre a évoqué "une pause en matière de règles environnementales pour laisser le temps aux paysans français de mettre en place ce qui a déjà été décidé, plutôt que de rajouter plus de règles qu'ils n'arriveront pas à suivre dans

ALLIANCE
www.alliance-tire-group.com

Une Gamme Complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

Profil A550

Tracteurs Industriels
Epaveuses, Chargeuses
(mairies, DIR, ETA)...

Multiservices
Débroussaillage
Espaces Verts
Sable
Déneigement...

Utilisation routière intensive. Amélioration du confort, du freinage sur route, de la trajectoire, de l'adhérence sur sol dur et de la longévité.

Séries 65-80 Radial

15 DIMENSIONS DISPONIBLES

SOCAH
Groupes
SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES
www.socah.fr

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88
SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27

Actualités agricoles !

l'état actuel". Qu'en est-il de l'application de cette révision et cette pause dans la transcription des directives européennes sur les pesticides et sur l'air qui mobilisent actuellement les professionnels ?

Halte au travail illégal !

Suite au constat établi sur l'accroissement du travail dissimulé et du non-respect de la réglementation, EDT Aquitaine s'est rapproché des professionnels et des représentants du secteur agricole et forestier pour mettre en place des actions de lutte contre le travail illégal. Le 13 juillet dernier, une convention régionale a été signée par le Préfet de Région, les EDT d'Aquitaine, la FRSEA, la Fiba, le Syndicat des sylviculteurs, la FRCuma et les MSA.

Cette convention a pour objectif de rappeler aux professionnels, clients et donneurs d'ordres les droits et obligations de chacun dans le cadre de leur activité, d'identifier les situations de concurrence déloyale, de protéger le salarié par un accompagnement à la formation et à l'information, de favoriser les échanges entre les représentants de la profession et les institutions en charge de ce dossier et de valoriser les actions de transparence et de qualification.

Sur ce dernier point, QualiTerritoires et les titres de qualification correspondants sont identifiés par la convention comme outil d'identification et de reconnaissance des entreprises prestataires de service.

EDT propose une catégorie "entreprises agricoles et forestières" pour les Trophées de l'agriculture durable

La 3^e édition des Trophées de l'agriculture durable vient d'être lancée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Ce concours vise à distinguer des démarches individuelles ou collectives, exemplaires d'une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement. Le concours ne comporte que deux catégories : les exploitants agricoles et les structures qui suscitent ou accompagnent les démarches des exploitants. EDT, dans un courrier adressé au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, propose la création d'une catégorie "entreprises agricoles et forestières". Sa création aurait l'avantage d'inviter l'ensemble des acteurs du champ de la production agricole à participer au concours. À suivre donc, les dossiers étant à remettre au plus tard le 1^{er} novembre en vue de la sélection des lauréats, qui seront connus lors du prochain salon international de l'agriculture.

Versement anticipé des aides : feu vert de Bruxelles

La Commission européenne autorise dix états membres, dont la France, à procéder à un versement anticipé des aides directes pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de la crise qu'ils


 ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
 Service d'information juridique / Vie pratique
 prix d'un appel local

subissent. L'accord porte sur le versement de 50 % des aides, à partir du 18 octobre, un mois et demi avant la date habituelle, le mois de décembre. Le versement porterait sur 3 milliards d'euros.

Budget 2011 : maintien des exonérations de charges sociales sur les contrats saisonniers

Le projet de loi de finances a été présenté en Conseil des ministres et déposé à l'Assemblée nationale le 29 septembre. Dans un contexte économique et budgétaire difficile, la réduction de certaines dépenses fiscales est privilégiée par rapport à des augmentations généralisées d'impôts. Le budget destiné à l'agriculture est en légère hausse (+ 1,8 %) avec 5,3 milliards d'euros. Le projet de budget du ministère de l'Agriculture n'échappe pas aux règles de rigueur. L'équivalent de 450 postes de fonctionnaires à temps plein va être supprimé, avec notamment le développement des télédéclarations Pac. Le financement des Adasea disparaît, les chambres d'agriculture reprenant l'accompagnement de l'installation.

Les exonérations de charges sociales

Les exonérations de cotisations sociales pour les travailleurs saisonniers sont sauvegardées pour l'essentiel. L'exonération totale des charges sociales patronales des travailleurs occasionnels représente un effort budgétaire de 170 millions supplémentaires. Enfin, le ministère va mobiliser 300 millions d'euros sur trois ans pour les plans stratégiques de développement des filières. Bruno Le Maire a présenté un projet en cohérence avec ses engagements passés. En progression de 1,8 % à périmètre constant, les 5,3 milliards d'euros de crédits sont alloués aux missions jugées prioritaires pour accompagner la sortie de crise de l'agriculture.

Suppression de l'exonération de la part salariale des cotisations sociales pour les jeunes saisonniers

Le projet de loi de finances pour 2011 mettrait fin à l'exonération de la part salariale des cotisations sociales dont bénéficient, pendant un mois par an au plus, les salariés de moins de 26 ans embauchés comme saisonniers agricoles (économie de 2,9 M€ par an). Le projet note que sa "suppression doit être mise en regard de la réforme complète du dispositif d'exonération des cotisations patronales légales et conventionnelles en faveur des travailleurs occasionnels, introduite par l'article 13 de la loi de finances rectificative pour 2010 du 9 mars 2010 (pour un coût supplémentaire de 168 M€)".

Entreprise Poulain-Nicolle : Ensemble c'est mieux !

Entrepreneurs dans la Manche, Daniel Poulain et Jean-Louis Nicolle sont associés au sein de l'entreprise SPN pour une large palette de travaux agricoles, mais aussi la pose de clôtures. En précurseur, l'entreprise a misé très tôt sur les partenariats.

Daniel Poulain fait le tour du propriétaire. À la mi-septembre, une partie de son matériel agricole est au repos. Quelques salariés s'affairent à l'entretien des machines. Dans quelques jours, Daniel prendra ses vacances. Autant dire le calme après la tempête. Les moissons viennent de s'achever, une période tendue, pendant laquelle les entrepreneurs se battent contre une météo toujours capricieuse dans la région. Si le ciel ne leur est pas encore tombé sur la tête (nous sommes à deux pas de la Bretagne !), il les contraint à une réactivité de tous les instants pour répondre à la demande des clients. Mais les Poulain-Nicolle sont rodés à l'exercice depuis trente ans qu'ils travaillent ensemble. Pour rentabiliser le temps, le matériel, sécuriser l'équilibre économique de leur activité, garder leurs salariés, ils ont misé très tôt sur les achats de matériels en commun, les échanges de travaux et le développement d'activités complémentaires. Ces choix ont, semble-t-il, plutôt bien réussi à l'entreprise. Ils devraient permettre à Daniel et Jean-Louis de la transmettre dans de bonnes conditions... quand le moment sera venu.

S'adapter au contexte

La SPN se trouve à deux pas du centre bourg de Reffuville, petite commune de la Manche, dans le bocage



Une boudineuse de marque Murska a été acquise cette année pour le stockage de blé aplati ou maïs grain humide (300 m de boudins réalisés en 2010).

du Pays de Mortain, où l'essentiel de l'agriculture est constitué d'élevages laitiers. *"Ce sont beaucoup de petites exploitations avec de petits parcelles sur lesquels nous intervenons, explique Daniel Poulain. Cela induit des pertes de temps sur la route, pour les ensilages d'herbe par exemple. Disons que sur 100 heures au moteur on en facture 35"*. De plus la météo est un facteur très limitant lors des récoltes. *"Sur un mois et demi de présence pour les moissons, on a eu 10 jours de travaux réels cette année, déplore l'entrepreneur. On s'organise en fonction des crachins, très fréquents, et l'humidité de l'air"*. Daniel et Jean-Louis rêvent depuis longtemps à des prévisions météo très localisées, alors qu'ils n'ont

que des informations départementales. La région de Reffuville est constituée de vallons, jusqu'à 230 m d'altitude, et se situe à une trentaine de kilomètres des côtes avranchines. *"Le problème ici, ce sont les collines aux alentours où sont concentrés les nuages"*, constate Daniel. *"Les agriculteurs attendent l'évolution de la météo, et bien souvent, la plupart des chantiers se bousculent en fin de semaine"*, regrette de son côté Jean-Louis Nicolle. Les entrepreneurs sont donc équipés en conséquence pour être partout quand il le faut (une dizaine de moissonneuses disponibles en saison). *"Avec nos machines on devrait pouvoir faire deux fois ce que l'on fait en surface"*, estime Daniel Poulain, alors que l'entreprise



La SPN est installée à Reffuville dans la Manche, un secteur où la météo est capricieuse, à 30 km d'Avranches, autant du Mont-Saint-Michel et à deux pas de la Bretagne.

moissonne près de 1 000 ha de cultures par an. Pour rentabiliser leurs matériels, Daniel et Jean-Louis ont donc dû, très vite, trouver des solutions.

Indispensable réseau

La mise en réseau d'entreprises en Basse-Normandie, Vendée, Aveyron ou Centre s'est alors avérée indispensable. Les entrepreneurs ont même créé Vendée Manche Entreprises (VME), avec un homologue vendéen pour l'achat en commun de moissonneuses et ensileuses. *"L'évolution du machinisme a ponctué nos achats et cela fait déjà du temps de passé"*, constate Daniel Poulain. Née en 1989, la petite société a pris le statut de GIE l'an dernier. Mais si ce mariage d'affaires, basé

sur la confiance, est une pratique "ancienne" chez Poulain-Nicolle, il reste un point marginal. "Ce matériel n'est pas le cheval de bataille de l'entreprise, car il faut parfois compter avec des aléas de chantiers", précise Jean-Louis Nicolle. Naturellement, les entrepreneurs pratiquent les échanges de travaux. S'ils ne se rendent plus en région Centre (plus d'ensilage), ils vont en Vendée ou jusqu'en Aveyron. "Une entreprise qui ne collabore pas avec d'autres s'essouffle, estime Daniel Poulain. Si nos machines ne travaillent pas chez nous pendant trois mois, mieux vaut qu'elles servent ailleurs". La SPN n'est pas en reste avec ses collègues normands. "On s'entraide, affirme-t-il. À 15 km de distance, les entreprises ont des profils différents. On peut donc se dépanner en matériels ou travaux spécifiques, et à charge de revanche ! Je le répète : seul, on est cuit, d'où l'importance de créer des réseaux et de les entretenir". La SPN a également acquis une tonne à lisier de plus de 20 000 l, en partenariat avec une grosse exploitation, qui elle, a investi dans un tracteur de forte puissance. Autre preuve forte de cette volonté de partena-

riats, la SPN n'a pas hésité à travailler avec des Cuma.

Pose de clôture : une sécurité

Dans ce contexte où le temps est un facteur limitant, la Sarl a trouvé une troisième voie, la pose de clôtures et de portails. Au moins cette activité ne craint pas les intempéries, bien que les salariés doivent être aguerris contre les errances de la météo (pluie, froid, chaleur...). Mais la Sarl peut conserver son équipe de 12 personnes toute l'année (sécurité d'emploi, pérennité de l'organisation, équilibre économique) et limiter les saisonniers. "Nous avons recours à très peu de saisonniers, explique Daniel. Un bon saisonnier finit par s'installer en ferme et il faut en former de nouveaux". Démarrant dans le secteur agricole, la Sarl Poulain-Nicolle a élargi son champ d'action : entreprises, collectivités, établissements scolaires ou encore particuliers. "Il y a 25 ans on a donné un coup de main à une entreprise spécialisée dans ce domaine qui nous a encouragés à nous lancer, précise Daniel. Nous avons commencé par des clôtures d'élevages, puis d'autres secteurs, avec des maté-



Daniel et Jean-Louis, duo gagnant

Daniel Poulain (à gauche) débarque à la SPN en 1976, à l'époque où elle s'appelle encore Locamat, associé avec Louis Martin, le fondateur. "Nous faisons de la location de matériels, tout ce qui va derrière un tracteur", précise Daniel. En 1980, Louis Martin s'installe comme agriculteur. Jean-Louis Nicolle devient alors le nouvel associé de Daniel, à 50/50, et cela depuis trente ans. "Le secret d'une bonne entente, ce sont des compétences différentes, confie Jean-Louis. Moi, je suis d'abord à l'atelier et Daniel, plus au bureau. Nous avons des âges proches et des situations familiales similaires". Daniel Poulain est par ailleurs l'un des initiateurs de la première association régionale d'entrepreneurs pour le Calvados, l'Orne et la Manche. EDT Basse-Normandie regroupe aujourd'hui 200 entreprises.



Attentif à l'évolution des salariés

Aurélien s'active à la mécanique. À 26 ans, il a déjà 11 ans d'entreprise, démarré avec un BEP agro-équipement en alternance. À ses côtés, Freddy, en bac pro, débute dans le métier à 17 ans. La SPN réunit plusieurs générations, de 15 ans à plus de 50 ans, formés dans l'entreprise ou, comme Aurélien et Freddy, arrivés avec des formations initiales. "Il y a l'IREO à Condé/Vire, précise Daniel Poulain. Cette école peut aussi programmer des formations de courtes durées. De cette manière, on a sensibilisé nos salariés aux aspects commerciaux pour leur apprendre à bien communiquer avec les clients". L'entreprise possède 30 ha de cultures (maïs, blé) sur lesquelles les jeunes recrues se font la main. "Ça sert un peu d'auto-école pour former nos jeunes avant de les envoyer sur le terrain", souligne Daniel. Les entrepreneurs ont également mis en place un Plan d'Épargne Entreprise (PEE).



L'activité récolte de la SPN représente 47 % du CA, optimisée par les échanges de travaux. Des achats en commun de matériels sont réalisés à travers Vendée Manche Entreprises.

riaux tels que le ciment, le fer et aujourd'hui l'alu et le PVC". L'activité nécessite de stocker du petit matériel à l'entreprise (enfonce-pieu, remorques, bétonneuse...). "Nous essayons d'en faire

le plus possible en période de creuse agricole, ajoute Daniel. Nous devons être capables de conseiller le client. On fait un devis et on passe commande auprès de nos fournisseurs. Il faut savoir

se vendre, prouver que nous sommes les meilleurs ! Nos concurrents sont des paysagistes, auto-entrepreneurs ou des personnes payées par chèque emploi service".

Des installations saines

La proximité d'un ruisseau et d'un étang près de l'entreprise a incité les entrepreneurs à mettre en place une aire de lavage dès 2003. "Une entreprise de travaux agricoles pollue, énormément au moment du lavage du matériel, il y a les graisses, les diluants, etc., en particulier pendant les récoltes, explique Daniel Poulain. On ne pouvait pas continuer sans rien faire. C'était une époque où l'on commençait à parler de questions environnementales et ici ou là, on entendait parler de pollution. L'agence de l'eau est venue nous voir. Et nous avons réagi". Une aire de lavage, un bac décanteur, débourbeur, un déshuileur complètent les installations. Le coût total monte à près

de 28 000 euros, mais l'entreprise bénéficie d'une subvention de l'agence de l'eau sur l'aire de lavage qui réduit le montant global de 30 % environ. La SPN est la première entreprise en Basse-Normandie à s'équiper ainsi. Quelques autres suivent le mouvement, bénéficiant elles aussi de soutiens financiers (la subvention n'existe plus aujourd'hui). Daniel et Jean-Louis ont désormais une entreprise saine, à tous points de vue. Depuis les débuts de leur activité le chiffre d'affaires est passé de 83 000 à 1,5 millions d'euros en 2009. Le plus gros poste reste les prestations liées aux récoltes, mais l'entreprise est occupée toute l'année grâce aux travaux d'aménagements (clôtures, assainissement non collectif). À 54 et 57 ans, les entrepreneurs n'oublient pas la transmission. "On y réfléchit, et cela se fera tranquillement et intelligemment", confie Daniel. "Ce qui est sûr, c'est que nous passerons le relais tous les deux en même temps", conclut Jean-Louis.

Frédéric Ripoché ■



En 2003, l'entreprise a mis en œuvre les équipements nécessaires au traitement des eaux usées issues du lavage des engins agricoles.



Le parc de matériels

- 5 ensileuses Claas (900, 870, 860, 10 rangs, 6 rangs + pick-up)
- 4 moissonneuses Claas (Mega 370 coupe 6 m, cueilleur maïs grain 6 rangs, Tucano 340 coupe 6 m, 108 et 98 VX, coupe 5,10 et 4,20 m)
- 12 tracteurs de 85 à 170 CV (Renault, Claas, JD)
- 2 épandeurs à chaux Panien + 2 épandeurs à fumier Samson
- Tonne à lisier Pichon 20 700 l avec enfouisseur
- 3 round ballers et rouleaux Welger + big baller NH BB 960
- 2 enrubanneuses portées Kverneland
- Rotavator Howard
- Charrue Kverneland 5 corps non stop varilarge
- 3 semoirs à maïs Monosem 6 rangs repliables
- Combiné herse-semoir à disques 3 m Kuhn Sulky
- Semoir direct Terrassem 3 m
- Pulvérisateur porté Berthoud avec traceur à mousse
- Broyeur de céréales sur ensileuse Castel
- Aplatisseur haut débit Murska
- 2 débroussailleuses Rousseau Fulgor
- Benne Lair 12 t
- Tractopelle + minipelle Komatsu

Vendée Manche Entreprises (VME) :

- Moissonneuse Claas Lexion Montana 570 (coupe 6,60 m, bec cueilleur à maïs 8 rangs)
- Ensileuse Claas 890 avec bec à maïs 8 rangs

Matériels venant d'autres entreprises (échanges de travaux) :

- 3 moissonneuses, big baller et tracteur, une ensileuse 8 rangs.

SARL Champagne Épandage Partenaire des industriels

Créée en 1998 par l'Aubois Paul Frisch et le Marnais Éric Boban, l'entreprise Champagne Épandage s'est fait reconnaître au fil des ans comme un partenaire des grands groupes agro-industriels en matière d'épandage. Elle vient de mettre le cap sur la qualification de ses travaux à travers Qualiterritoires.

Champagne Épandage, c'est tout d'abord une histoire de famille avec l'association de deux cousins Paul Frisch et Éric Boban. Ceux-ci ont créé Champagne Épandage en 1998, et dès lors l'histoire familiale est devenue une belle histoire d'entreprise. À la tête de cette entreprise de travaux spécialiste de l'épandage, ils ont connu une croissance continue. Un signe ? Tout d'abord le nombre de salariés : 27 salariés en CDI. Autre témoignage de cette croissance : le parc matériel compte 14 Terragator ! "En 1998, l'épandage rendu racine était mal perçu par le monde agricole. En fait, les donneurs d'ordre tiraient vers le bas les tarifs de prestations et au final les prestataires retenus n'avaient pas de moyens, ni de matériels techniquement performants pour effectuer un travail de qualité. Au vu des échecs agronomiques, les agriculteurs se sont mis à douter de cette technique", explique Paul Frisch. Bref dès le départ, les deux associés misent sur la performance technique, histoire de ne plus décevoir le monde agricole, et la visite de l'usine Ag-Chem (entreprise qui a conçu les Terragator et qui a été rachetée par Agco) et d'entrepreneurs américains les incite à investir dans leur premier Terragator : "À l'épo-

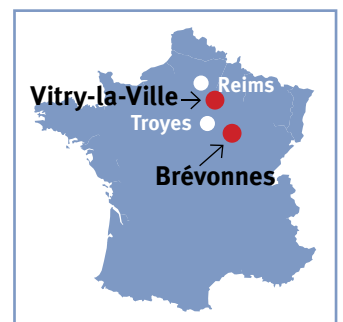


Champagne Épandage épand des boues ou des composts pour le compte de grandes entreprises : groupe Soufflet, Cristal Union ou encore Champagne Céréales.

que, les entrepreneurs américains utilisaient déjà les signaux GPS et pouvaient moduler les doses. En outre, ils proposaient également des cartes d'épandage établies à partir de cartes de rendement et de cartes pédologiques", poursuit l'entrepreneur aubois. Aujourd'hui, Champagne Épandage continue de faire confiance au système automoteur : "Le premier point fort du Terragator reste la vitesse d'épandage (entre 20 et 25 km par heure) qui permet, à faible dose/ha, l'acheminement instantané d'un volume de produit plus important sur les disques. Cette particularité, associée à une largeur de caisse plus importante et à des disques plus larges que sur les épandeurs tractés, évite un épandage saccadé et favorise son homogénéité. Il nous arrive

souvent d'épandre des produits à une tonne par hectare. À cette dose, le conducteur n'a pas le droit à l'erreur et doit éviter "l'effet de vagues" que les caractéristiques des Terragator permettent de limiter. L'alimentation des disques est régulière. Enfin, le système de pesée instantanée est un précieux outil pour les conducteurs, qui peuvent à tout instant adapter le réglage de la machine afin de respecter la dose à épandre. La composition physique des composts évolue en fonction des conditions atmosphériques ou des conditions de stockage, ce qui implique d'adapter les réglages de la machine à la qualité instantanée du produit".

Les deux entrepreneurs ont une certaine idée de l'excellence et ils déplorent de rentrer parfois en concu-



L'entreprise Champagne Épandage dispose de deux sites, l'un à Vitry-la-Ville dans la Marne, l'autre à Brévonnes dans l'Aube. Elle emploie une soixantaine de salariés dont 27 en CDI (deux secrétaires, un chef d'atelier et un responsable de la logistique et de la partie commerciale). Tous les ans, une trentaine de salariés viennent l'été renforcer l'équipe.

rence directe avec des entrepreneurs, dont l'unique atout reste le prix au détriment de la qualité.

Le double langage des collectivités locales

"Aujourd'hui, pour le besoin d'un appel d'offre, on met toujours en avant le respect de l'environnement, de la qualité de l'eau, etc. Pourtant, la plupart du temps, la décision finale des collectivités penche vers le moins-disant. Les collectivités ne regardent que le



Pour se faire reconnaître comme un partenaire fiable auprès des grands groupes, Champagne Épandage apporte une large gamme de services, dont la gestion de la chaîne logistique.



L'entreprise mise sur un parc de 14 Terragator !

Terragator ou Holmer Terravariant ?

Depuis 1998, Champagne Épandage fait confiance aux Terragator. Depuis l'an dernier, Holmer se positionne sur le créneau de l'épandage grâce au Terravariant. "Le Terravariant est une très belle machine avec des mensurations supérieures et une avance technologique au niveau du système de suspension qui permet d'épandre à une vitesse de 40 km par heure. Cette vitesse associée à l'autoguidage permet d'atteindre des débits de chantiers record. Cependant, épandre à 40 km par heure reste davantage du domaine de la performance que de l'usage habituel. En effet, la configuration des parcelles n'autorise pas souvent cette prouesse qui serait plus adaptée aux plaines d'Ukraine. Dans ces conditions, le gain quotidien de chiffre d'affaires obtenu par le Terravariant compense difficilement le surcoût de l'investissement".

prix, et exercent rarement des contrôles qualité sur le terrain. Pour répondre aux appels d'offre, on doit remplir des dossiers complexes avec des demandes précises relatives à la formation de nos salariés, la mise à disposition d'équipement de protection individuelle, aux caractéristiques techniques du matériel, sans parler des vérifications administratives sur les cotisations sociales notamment.

Au final, c'est souvent le prestataire le moins cher qui l'emporte sur la base d'un tarif qui ne lui permettra pas de respecter les contraintes de l'appel d'offre. Le problème récurrent que nous rencontrons de plus en plus est provoqué parfois par quelques agriculteurs, soucieux de sécuriser leur avenir en développant une activité de prestation de services. Jusque-là, rien de plus légitime, si ce n'est que très souvent, aucune étude économique préalable n'est engagée. La notion de prix de revient leur échappant totalement, ils se lancent sur des marchés déjà saturés qu'ils ne peuvent emporter qu'en proposant des prix dérisoires.

"Presser comme des citrons"

Les marges dégagées par leur activité sont si faibles qu'elles ne leur donnent pas les moyens de réaliser des prestations de qualité et c'est toute la filière qui se retrouve discréditée. Si certains donneurs d'ordre ont bien compris les dangers pour eux-mêmes, d'une telle dérive, d'autres en jouent en pressant comme des citrons les prestataires qui se présentent. Que peut-on faire face à ce non-sens ?

C'est dans cet esprit que Champagne Épandage a mis le cap sur Qualiterritoires pour qualifier les pres-

tations d'épandage : "Nous espérons qu'à terme nos donneurs d'ordre ne feront appel qu'aux professionnels qualifiés dont ils auront vérifié qu'ils sont bien à même de réaliser un chantier dans le cadre réglementaire et environnemental requis. La concurrence doit être loyale et la prestation professionnelle pour que l'activité soit pérenne. Reste maintenant à faire reconnaître ce titre de qualification".

Partenaire des industriels

Au fil des ans, Champagne Épandage a su se faire reconnaître par les grands groupes industriels et coopératifs comme Soufflet, Champagne Céréales ou Cristal Union avec qui un véritable partenariat a été scellé. L'objectif est de tisser des liens forts et durables. Pour bâtir ce type de relations, la fiabilité et la confiance doivent être au rendez-vous, tout comme la qualité du service.

Champagne Épandage gère elle-même la logistique de l'acheminement de bon nombre de produits à épandre. Champagne Épandage épand annuellement environ 220 000 tonnes tous produits confondus : "À une moyenne de plus ou moins 3 tonnes par hectare, sur une surface d'environ 65 000 ha". Reste qu'actuellement, le nombre de produits à épandre ne cesse de se diversifier : "Il existe environ une trentaine de composts différents, certains proviennent du monde de l'élevage, d'autres du secteur agro-industriel". Les clients de l'entreprise sont essentiellement des grands comptes. "Le groupe Soufflet, Champagne Céréales et Cristal Union représente 90 % de notre chiffre d'affaires, le reste provient de collectivités locales et d'agriculteurs. On ne néglige pas pour

autant ces créneaux". Signe de cet intérêt? "On a développé avec le groupe Soufflet un service d'épandage d'ammonitrate au printemps avec la technologie N-Sensor". Ce capteur est monté sur le toit du tracteur et mesure "en mouvement". Il détermine les besoins en azote d'une culture en mesurant la réflexion de la lumière sur les plantes. Le N-Sensor transforme ces informations en taux d'application et envoie un signal à l'épandeur, qui ajustera le niveau d'application. La technologie permet d'optimiser la quantité d'engrais en la modulant au niveau approprié. "On délivre ensuite une carte d'épandage à nos clients".

Des salariés bien formés

L'exigence technique que s'impose Champagne Épandage passe aussi par une main-d'œuvre sélectionnée et bien formée, tout d'abord parce qu'un Terragator est une machine spécifique, mais surtout parce que l'épandage implique de solides compétences agronomiques, techniques et réglementaires. "En règle générale, les salariés ont un BTS. De même les saisonniers sont en gé-

néral des fils d'agriculteurs, étudiants en BTS. Compte tenu des spécificités de nos prestations, il faut les former environ trois semaines avant qu'ils soient efficaces. À ce sujet, il serait souhaitable qu'il existe des bases de données de salariés avec de bonnes compétences techniques, les entreprises de travaux avec des besoins spécifiques pourraient faire appel à eux en fonction de leurs besoins. Ces jeunes gens seraient opérationnels pour la conduite d'automoteurs, de moissonneuses ou encore de machines à vendanger. Actuellement, la formation coûte très cher à l'entreprise". En matière de ressources humaines, l'entreprise est confrontée à un autre dilemme : "Les pics de travaux sont plus importants". La raison? "La réglementation sur les CIPAN (Cultures intermédiaires pièges à Nitrates, NDLR) impose qu'elles doivent être emblavées avant le 10 septembre. Certains agriculteurs sèment au 15 août, autant de surface où l'on ne peut plus intervenir. Auparavant, on pouvait épandre la plupart des produits jusqu'à début décembre. On doit faire face aux mêmes volumes avec grosso modo deux mois d'activité en

moins. La gestion du personnel devient complexe".

Autre souci, les boues de station et les composts ont souvent mauvaise presse et il faut tenir compte des humeurs des riverains. "On utilise parfois des produits qui parfument les composts pour éviter de gêner les riverains. Heureusement, le processus de fabrication des composts a évolué au fil des ans et aujourd'hui les composts sont déshydratés. Les

produits sont plus stables et plus homogènes. Au départ, ils pouvaient continuer de fermenter, avec à la clé des odeurs nauséabondes que l'on pouvait sentir à plusieurs kilomètres à la ronde. Enfin, les composts sont extrêmement compétitifs avec la flambée du prix des engrais minéraux. Outre leur prix, leur intérêt agronomique est évident".

E. L. D. ■



L'épandage et la conduite de Terragator impliquent une main-d'œuvre qualifiée avec à la fois des compétences en réglementation, en machinisme agricole et en agronomie.



Tous les ans, le matériel est presque entièrement désossé et de 15 à 20 000 euros de pièces de rechange sont posées.

Le parc matériel

Le parc matériel compte 14 Terragator qui travaillent entre 1 000 à 1 200 heures par an. Ils sont renouvelés après 8 000 à 9 000 heures d'épandage. Chaque année, le matériel est révisé de fond en comble pour un budget annuel de 15 000 à 20 000 euros de maintenance par machine. Une vingtaine de camionnettes-ateliers accompagnent le parc d'automoteurs.

Financement du matériel Les opérateurs dans les starting-blocks

La succession des crises financière et agricole n'a entamé ni la foi ni les capacités des établissements financiers. Malgré les troubles de la période, les conditions d'accès au crédit et les formules de financement évoluent peu. Alors que l'arrêt des investissements commence à montrer ses limites, les opérateurs sont dans les starting-blocks.



Durant la crise, les volumes de prêts ont baissé proportionnellement au marché de l'agro-équipement. Mais les conditions financières sont toujours restées attractives pour les investisseurs.

Qu'elles soient agricoles, économiques, financières, sociales etc., les crises ont toutes un point commun : leur déclenchement peut être daté assez précisément. En l'occurrence, la crise qui secoue la planète depuis deux ans maintenant et qui n'aura épargné aucun secteur économique a comme élément déclencheur la faillite de la banque d'investissement américaine Lehman Brothers. C'était le 15 septembre 2008. Les sorties de crise sont par contre beaucoup plus difficiles à dater précisément et rares sont les acteurs politiques ou économiques à décréter une fin de crise, se parant de moult précautions comme par superstition. À l'automne 2010, de nombreux indicateurs laissent entrevoir une embellie de la situation économique et le secteur agricole témoigne lui-même de signes avant-coureurs, dont les plus patents sont

les cours revigorés des céréales. Mais une sortie de crise n'est jamais gagnée. *“L'effet à retardement de la crise financière déclenchée en 2008 se poursuit au sein d'un département comme le nôtre et de nos concessions, souligne Daniel Volard, directeur de la Codima, concessionnaire John Deere à Pontivy (56). À la fin de l'année 2009, des entrepreneurs ont connu des difficultés pour se faire payer des chantiers d'été ou d'automne qu'ils avaient réalisés chez leurs clients. Cette donnée a modifié les projets d'investissement qui ont été ajournés dans le pire des cas ou détournés vers des achats de matériel d'occasion. Les matériels de récolte ont été particulièrement affectés par la crise”.*

L'état resserré...

Aux surinvestissements qui ont pu prévaloir ici ou là lors des campagnes fastes de 2007 et 2008 a succédé un ralentissement des commandes, au demeurant fort logique, suivi d'un arrêt brutal et durable, provoqué par le recul des prix, affectant les productions majeures que sont les céréales et le lait. Les établissements financiers, jugés responsables du déclenchement de la crise, puis des difficultés à la résorber en coupant le robinet au financement des investissements, se sont défendus d'avoir réfréné les investissements. *“Les volumes de financements d'Agilor ont suivi les mêmes variations que le marché des agro-équipements, déclare Olivier Gaubert, responsable du financement du machinisme Agilor chez Crédit Agricole SA. Au cours des 24 derniers mois, le taux d'acceptation des dossiers de financement est resté identique à ce qu'il était les années précédentes, c'est-à-dire supérieur à 95 %. Les critères d'analyse des dossiers de financement sont restés exactement les mêmes”.* Pas sûr que cette affirmation, implacable pour ne pas dire péremptoire, corresponde aux ressentis du terrain où si l'envie d'investir était, certes, naturellement réfrénée par une conjoncture hostile, les cas de rejets de financement ont pu être perçus, objectivement ou subjectivement, c'est là toute la question, plus courants qu'à l'accoutumée. Les incidents bancaires de type rejet de chèques ou de prélèvements laissent inmanquablement des traces dans les micro-ordinateurs et les profils des clients. Mais la concurrence entre établissements bancaires a pu ici ou là contrebalancer certains effets pervers de la crise. *“La période difficile*

que l'on vient de connaître a eu pour effet de voir apparaître de nouveaux établissements financiers dans notre secteur, poursuit Daniel Volard. Misant sur un resserrement des octrois de financements des acteurs traditionnels, ils en ont profité pour faire leur marché, par le biais de lignes de trésoreries pour les mises en cultures par exemple. Des offres de financement de matériels ont également été proposées, ce qui a permis de sauver quelques dossiers au sein de notre concession”.

... les taux aussi

Point positif à noter, les entreprises qui ont investi durant la période l'ont fait à des conditions au moins aussi intéressantes que celles qui avaient précédé le déclenchement de la crise. “Le financement du matériel agricole bénéficie aujourd'hui de conditions de crédit plutôt attractives, du fait de la concurrence entre établissements et des offres proposées parfois par les constructeurs, souligne Olivier Gaubert. En dépit d'une conjoncture économique difficile et d'une augmentation des montants des investissements, liée au gabarit des machines et aux nouvelles technologies embarquées, les durées d'amortissement restent stables, ce qui constitue un gage de rentabilité”. Hormis quelques offres particulières sur des durées d'emprunt plus longues que les durées classiques, les schémas d'amortissement en vigueur jusqu'à présent ne changent donc pas. Cela signifie que le taux d'utilisation des machines reste satisfaisant et/ou que le prix des prestations suit peu ou prou l'inflation du prix des équipements. En ce qui concerne les formules de financements, la période écoulée n'a pas fait bouger les lignes. Le crédit amortissable classique reste la formule plébiscitée par la très grande majorité des investisseurs. Le crédit-bail ou encore la location financière restent des alternatives encore peu sollicitées, mais méritent assurément d'être regardées, pour leur compétitivité et certaines de leurs spécificités. “En novembre 2009, nous avons intégré dans le standard de nos offres Agilor des formules de crédit-bail et de location financière



Les établissements financiers se défendent d'avoir resserré les conditions d'accès au crédit durant la crise.



Éric Duguine, entrepreneur de travaux agricoles à Ainhice-Mongelos (64) “Des crédits classiques à 0 % si possible”

Éric Duguine est à la tête d'une entreprise de 5 salariés, montée de toutes pièces il y a une dizaine d'années. Son activité se répartit à parts égales entre des chantiers de transport avec pour donneurs d'ordre des opérateurs du port de Bayonne ainsi que des entreprises de travaux publics. En agricole, il réalise des travaux de préparation et de semis, des épandages de fumier et lisier, des chantiers de fenaison ainsi que du broyage de pierres et du broyage forestier. Il n'intervient pas en récolte. “Jusqu'à présent, j'ai toujours essayé de profiter des offres des constructeurs proposant de temps à autre des formules de financement à 0 %. C'est ainsi que j'ai financé mon dernier achat de tracteur fin 2009, en réglant la première échéance à 6 mois et les deux suivantes à 18 et 30 mois. Dans ces conditions, la question de faire jouer la concurrence entre établissements financiers ne se pose pas. Les bénéfices de telles conditions de financement sont loin d'être négligeables. J'emprunte en général le montant correspondant au prix du tracteur et si reprise il y a, je consacre le montant de la reprise à l'autofinancement des autres matériels de l'entreprise pour lesquels je n'ai en général pas recours au crédit. Dans ma situation, j'estime que le crédit-bail n'a, jusqu'à présent, pas d'intérêt particulier. Je n'adhère pas non plus aux propositions d'extension de garantie, car elles ne sont pas adaptées à ma situation. Au cours de la seule première année, mes tracteurs neufs réalisent entre 2 000 et 2 500 heures, ce qui signifie que je les renouvelle au bout de trois ans en moyenne. Les extensions de garanties telles qu'elles sont proposées, avec une limite portée à 5 000 heures, sont inadaptées ou trop coûteuses dans mon cas. Je n'opte pas non plus pour un contrat de maintenance, sachant que l'on réalise en interne la plupart des opérations d'entretien”.

afin de proposer à nos clients toute la panoplie de solutions de financement, directement auprès de leur concessionnaire. Nos offres de crédit-bail répondent aux spécificités des marchés agricoles, marqués par la saisonnalité des travaux et des rentrées d'argent. L'entrepreneur a la possibilité de jouer sur la périodicité et sur le montant des loyers au cours d'une même année, et d'une année sur l'autre. Cette souplesse permet également au client, s'il le souhaite, de moduler ses loyers au gré des amortissements des financements précédents. Le crédit-bail permet avant tout de diversifier ses modes de financements. Les avantages induits par le crédit-bail, comme le financement de la TVA ou encore l'absence d'inscription des engagements au bilan, sont secondaires. Outre certaines particularités tenant à la taxation des plus-values ou à l'impact sur la taxe professionnelle, le crédit-bail offre une certaine souplesse dont il peut être judicieux de profiter pour des entrepreneurs, face à une conjoncture et des clients changeants”.

Extension de garantie

Parmi les propositions qui peuvent être faites par les concessionnaires en marge de la signature d'un bon d'achat,

figurent les extensions de garanties qui ne sont pas non comprises dans la garantie légale par exemple, ou bien des garanties que l'on va proroger de 3, 4 ou 5 ans au-delà de la garantie légale. Il faut aussi compter avec les contrats de maintenance, comprenant un calendrier de visites chez le concessionnaire et une liste d'interventions avec toutes les spécifications requises en ce qui concerne leur prise en charge (main-d'œuvre, pièces, lubrifiants...). Le contrat peut inclure des formules de remplacement du matériel en cas d'immobilisation de ce dernier. *“Les extensions de garanties rencontrent de plus en plus de succès, indique Daniel Volard. C'est un surcoût à gérer au moment de l'investissement, mais qui procure une réelle sécurisation et sérénité pendant une longue période d'utilisation du matériel. Il en va différemment des contrats d'entretien qui ne sont pas encore rentrés dans les mœurs. Il est vrai que les entrepreneurs ont souvent de la main-d'œuvre qualifiée et des périodes de moindre activité qui se prêtent à l'entretien du matériel. Cependant, je n'exclue pas un développement de ces contrats de maintenance dans les années à venir”.*

Raphaël Lecocq ■



En dépit des évolutions des gabarits, des technologies embarquées et au final des prix, les durées d'amortissement restent contenues dans les standards connus.

ENTREPRENEURS des Territoires



MAGAZINE

Au sommaire du numéro Novembre-Décembre 2010 :

- Phytosanitaire (viticulture) : retraiter les fonds de cuve,
- Équipements de l'atelier de l'Entrepreneur, Actualités, Entrepreneurs Travaux Viticoles...

Pour plus d'informations, contactez Arnaud Ropars - 02 98 98 01 41 - pub.edt@fitamant.fr

L'atelier, un maillon essentiel de l'entreprise

Même si certaines interventions sur les matériels agricoles modernes ne peuvent s'envisager qu'avec l'aide de spécialistes, l'entretien courant est une activité importante à ne pas négliger. Il convient donc que, dans chaque entreprise, un lieu soit aménagé pour assurer cet entretien dans les meilleures conditions.

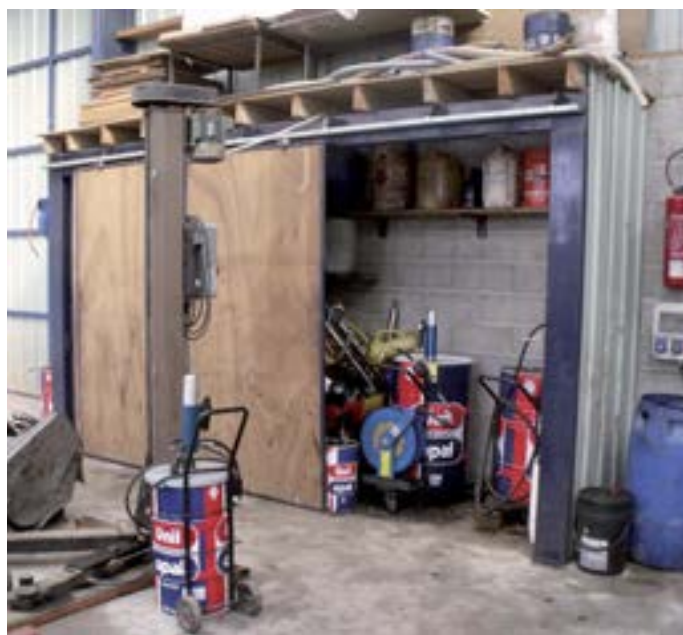
L'aménagement d'un atelier doit avant tout faciliter l'exécution des opérations courantes pour atteindre un maximum d'efficacité. Il doit également permettre de travailler dans les meilleures conditions de sécurité : sécurité pour le matériel, pour les locaux et surtout pour l'homme. Même, s'il existe de nombreuses solutions de protection individuelle pour les salariés, il est toujours préférable d'agir à la source du problème en adaptant le poste de travail. Enfin, l'atelier doit être un lieu qui favorise le dialogue et la motivation. Facile à dire, mais plus difficile à organiser.

Un local bien situé et facile d'accès

Tout commence dès l'étude de la situation des locaux envisagés. Ils doivent avant tout être facilement accessibles pour les engins agricoles, mais aussi pour les véhicules routiers et pour les piétons. Cette exigence sous-entend une aire de manœuvre en rapport avec la taille des engins et avec son évolution probable dans les années futures. Il est également intéressant de prévoir une aire de stationnement des véhicules routiers indépendante de l'aire de manœuvre et un passage pour piétons parfaitement sécurisé. Il va de soi que le local d'entretien doit se trouver à proximité immédiate des locaux de remisage des matériels.

Même à moindre coût, le sol extérieur doit être particulièrement bien stabilisé et exempt de zone humide. On évite ainsi l'encrassement inutile des matériels et les risques de glissade des utilisateurs.

Un éclairage de nuit suffisamment puissant est indispensable pour éviter tout risque d'accrochage. Son déclenchement par des détecteurs de présence évite au chauffeur de devoir descendre de son véhicule dans le noir. La nuit, cette technique associée à une alarme peut s'avérer intéressante pour dissuader les visiteurs indésirables. Il va de soi que les détecteurs doivent être bien positionnés et ne pas être trop sensibles, pour éviter tout déclenchement intempestif lié à des causes accidentelles, comme le passage d'animaux ou le mouvement des végétaux. Il importe également que les points lumineux et les éventuels détecteurs ne soient pas trop exposés aux intempéries, qu'ils soient facilement accessibles pour permettre leur entretien, mais pas trop pour éviter les dégradations accidentelles ou le vandalisme. Si plusieurs personnes sont amenées à entrer et sortir fréquemment du bâtiment à toute heure, une serrure à digicode peut avantageusement remplacer les séries de clés qui se perdent faci-



Le stockage des huiles dans un local clos mais facilement accessible offre un maximum de sécurité et de confort.

lement. Comme pour l'aire de manœuvre, la taille des portes doit être en rapport avec celle des matériels présents et futurs. Si on n'envisage pas la création d'une porte spécifique pour les piétons, la réalisation de panneaux coulissants dissymétriques peut faciliter l'accès. Si possible, l'orientation des ouvertures doit être telle qu'elle ne favorise pas trop l'entrée du vent et de la pluie à l'intérieur du bâtiment.

La taille du bâtiment est à étudier en fonction du parc. Il importe de définir s'il est nécessaire d'intervenir sur plusieurs gros matériels simultanément, ce qui détermine le nombre de postes. Il convient ensuite de dimensionner chaque poste de travail pour garantir une circulation aisée autour des équipements les plus imposants. Les postes de travail doivent être accessibles aux engins indépendamment les uns des autres.

Bien voir pour bien travailler

L'éclairage est un des points essentiels pour assurer de bonnes conditions de travail. Pour des raisons d'économie et de confort, il est préférable de privilégier l'éclairage naturel par des panneaux translucides en toiture, mais aussi sur les parois verticales. Une bonne lumière naturelle rend les gestes plus sûrs et réduit les risques d'accidents.



À chaque poste correspond un type de travail à réaliser. Les points chauds incontournables sont regroupés et les écrans mobiles sont toujours disponibles.



Les locaux de remisage des matériels peuvent être conçus sur le même principe que l'atelier, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de la lumière naturelle.

Elle peut accessoirement décourager certains intrus comme les araignées et les rongeurs. Pour maintenir leur efficacité, les grandes surfaces translucides exigent cependant un nettoyage régulier. Elle favorise également la montée en température du local en période chaude qui, heureusement, ne correspond pas à la période où il y a le plus de travail à l'intérieur. Une couleur claire des parois améliore encore la luminosité. Le soir et en hiver, il est cependant nécessaire de prévoir un éclairage artificiel. Il existe des barèmes de puissance à installer. Dépasser sans excès ces valeurs ne présente que des avantages. Il convient de privilégier les éclairages modernes qui, bien que plus coûteux à l'achat, consomment très peu de courant et évitent les échauffements locaux qui peuvent s'avérer dangereux. Attention cependant à la couleur de ces éclairages qui diffère parfois fortement d'un équipement à l'autre. Il importe d'essayer de maintenir une homogénéité de teinte dans tout le bâtiment, surtout si l'on est amené à réaliser des travaux de précision ou de la peinture. Il est préférable de prévoir des points lumineux répartis régulièrement dans tout le bâtiment plutôt que des lampes de forte puissance qui peuvent provoquer des éblouissements et laissent toujours des zones d'ombre. Pour l'éclairage ponctuel, il est toujours souhaitable de privilégier les installations fixes ou de prévoir des lampes sur bras articulé aux différents postes de travail. L'usage de la baladeuse devrait être limité au strict nécessaire, car les lampes sont bien souvent malmenées et les fils qui traînent représentent un danger. Pour ces baladeuses, on optera systématiquement pour des ampoules base tension 12 ou 24 volts. Les éclairages mobiles par "Leds" avec fil ou sur batterie peuvent s'avérer extrêmement intéressants. Les commandes d'éclairage doivent être bien positionnées, bien identifiées, facilement accessibles et conçues de telle sorte qu'elles permettent d'éviter les gaspillages tout en assurant une bonne ambiance lumineuse sur tous les postes de travail.

Maîtriser toutes les sources d'énergie

Comme pour les éclairages, la multiplication des prises sécurisées améliore le confort de travail et limite les risques

d'accidents en évitant les fils électriques qui traînent un peu partout. Ils peuvent alors se dégrader rapidement, favoriser les électrocutions, les incendies et les chutes. L'ensemble de l'installation électrique doit bien entendu respecter les normes les plus récentes et assurer la protection contre les surconsommations par un choix de fusibles judicieux. Elle doit également réduire les risques d'électrocution par l'utilisation de disjoncteurs différentiels adaptés et par l'installation d'une bonne prise de terre. Les ateliers de matériels agricoles sont d'autant plus dangereux que l'on travaille parfois dans l'urgence sur des engins encore humides. L'air comprimé étant une autre source d'énergie utilisée dans les ateliers, il paraît intéressant de répartir les arrivées d'air un peu partout dans le bâtiment. L'alimentation des outils ne pourra qu'être meilleure et les risques de chute sur les flexibles au sol s'en trouveront réduits. Pour limiter le bruit du compresseur, il paraît judicieux d'avoir tendance à le surdimensionner et de le placer dans un endroit abrité à l'extérieur du bâtiment. Beaucoup de travaux d'entretien étant réalisés l'hiver, la question du chauffage se pose dans de nombreuses régions. Il existe un grand nombre de systèmes de chauffage plus ou moins écologiques. Tous engendrent des frais d'installation et de fonctionnement importants. Avant d'envisager ces investissements, il est essentiel de penser à l'isolation. Chauffer sans isoler, c'est gaspiller un argent durement gagné. La tendance est souvent à s'orienter vers les chauffages d'appoint. Attention aux gaz toxiques qu'ils peuvent dégager et aux risques d'incendie qu'ils peuvent engendrer.

Maîtriser les risques d'incendie

Face à ce risque, il est essentiel de disposer d'extincteurs adaptés. Il est cependant encore plus important de limiter les causes possibles d'incendie en agissant à la source. Il est essentiel de limiter le nombre de points très chauds qui constituent l'un des éléments du triangle du feu. C'est le cas de certains chauffages d'appoint, mais aussi des lampes à incandescence. Les points chauds incontournables comme les postes de soudure, les chalumeaux ou les meuleuses doivent, si possible, être utilisés dans un espace aménagé bien

identifié et exempt de toute matière combustible. Si l'intervention n'est pas possible dans ces lieux spécifiques, il est important de pouvoir dégager l'espace de travail et d'utiliser des écrans protecteurs mobiles. Ces derniers éviteront les projections et limiteront les risques de brûlure et d'éblouissement des personnes circulant autour du poste de travail. La présence de matières combustibles constitue le second point du triangle du feu. Il est donc essentiel d'effectuer un nettoyage régulier en éliminant du local toute matière imbibée de carburant ou de lubrifiant. La législation est très exigeante en ce qui concerne le stockage des carburants. Elle l'est moins sur l'utilisation des lubrifiants et des graisses. Il est important de centraliser leur stockage et si possible de le prévoir dans un local de petite taille fermé, mais facilement accessible et possédant un bac de rétention. Outre l'aspect esthétique et la limitation des risques d'écoulement au sol, donc de pollution, la possibilité de fermer rapidement ce local peu ralentir la progression d'un éventuel incendie en confinant une bonne partie des matières combustibles. Les huiles de vidange sont également des combustibles polluants et même toxiques. Elles doivent être gérées avec un maximum de précautions. Une solution très intéressante consiste à prévoir dans la dalle un trou et une canalisation enterrée qui communique avec une fosse extérieure. Cette solution simple évite la manipulation de volumes importants d'huile et facilite la reprise par les sociétés de collecte.

Éviter les accidents

Les chutes occasionnent de nombreux accidents. La présence sur le sol de lubrifiant ou de carburant représente un risque important. Il est donc essentiel de prévoir une dalle qui se nettoie facilement. Il existe d'excellents produits absorbants particulièrement efficaces s'ils sont utilisés sur des surfaces protégées par des revêtements spécifiques. L'investissement dans ce type de revêtement peut paraître important, mais il améliore sensiblement les conditions de travail, donc l'efficacité. La manipulation de charges lourdes est une autre source fréquente d'accidents. Le code du travail limite à 30 kg la charge maximale admissible sans assistance. La présence de crics, de portiques, de girafes ou de manipulateurs

de pneumatiques est donc indispensable. La bonne tenue du sol facilitera leur utilisation et limitera la prise de risques.

La présence d'une fosse dans la dalle peut sembler intéressante pour certaines interventions. Elle n'est pas toujours indispensable et présente un danger important. Si sa réalisation s'avère nécessaire, il est préférable d'éviter de la placer dans un endroit de passage. Il est essentiel de prévoir sa fermeture ou sa clôture avec des composants suffisamment résistants et faciles à mettre en œuvre. Même si elle est peu visible, elle doit faire l'objet d'un entretien rigoureux. Un soin particulier doit être apporté au stockage, même temporaire, des pièces. Des rayonnages bien rangés et faciles d'accès permettent de gagner du temps et d'éviter les accidents. Toujours réserver les rayonnages les plus difficiles d'accès aux composants les moins souvent utilisés.

Ne pas négliger l'aspect humain

Il va de soi que dans les réserves, on doit trouver tous les équipements de sécurité nécessaires aux différentes activités. Vêtements de travail, chaussures de sécurité, masques de soudure, lunettes, bouchons d'oreilles. Nombre d'accidents peuvent cependant être évités par le dialogue et la formation. Toute intervention demande un minimum de réflexion. En dehors de la législation qui exige l'aménagement de vestiaires et de sanitaires pour les salariés, il peut être intéressant d'aménager un bureau spécifique. Ce local évitera de salir d'autres lieux et permettra de centraliser tous les documents nécessaires à l'activité. Une salle commune bien dimensionnée et conviviale facilitera le dialogue lors des repas ou à l'occasion des réunions de formation ou d'information qui souderont une équipe. Tous ces aménagements ont un coût important et les aides financières sont rares. Pourtant, un atelier bien conçu et bien entretenu favorise le travail bien fait et incite au respect du matériel en toutes circonstances. Il améliore également l'image de l'entreprise.

Gérard Vromandt ■

Le service prévention des risques professionnels de la MSA peut vous accompagner à aménager votre atelier et des aides peuvent être octroyées.



Avec 25 % de la surface en tôles claires l'atelier de l'entreprise Chailloux située à Ligné en Loire Atlantique est particulièrement lumineux et confortable.



Un trou communiquant avec une fosse extérieure permet d'effectuer les vidanges en toute sécurité et facilite la reprise de l'huile par une société spécialisée.

CET : à vos calculettes !

La Contribution Économique Territoriale a remplacé la Taxe Professionnelle. Plus qu'un changement d'appellation, cette réforme est surtout une affaire de gros sous. La plupart des petites entreprises paieront nettement moins qu'avant.

La CET s'organise autour de deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE), calculée sur la valeur locative des bâtiments utilisés par l'entreprise, et la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La nouveauté majeure réside dans le calcul de cette nouvelle contribution : exit les immobilisations !

Concrètement, le calcul de la contribution foncière se fera en appliquant à la valeur locative des immeubles les taux d'imposition votés par les collectivités locales. De ce point de vue, pas de réel changement par rapport à feu la Taxe Professionnelle, qui intégrait déjà cette composante dans son calcul.

Pour mieux comprendre, prenons l'exemple d'une entreprise de travaux publics dont les locaux ont une valeur locative de 3 800 € imposés au taux de 28 % ; la contribution foncière atteindra 1 064 €.

Un changement de fond

Le vrai changement introduit par la CET concerne la création de la CVAE. Première étape du calcul, définir le montant "brut" de la CVAE. Pour y parvenir, il suffit de multiplier le montant de la valeur ajoutée produite par un taux fixé à 1,5 %.

Reprenons notre exemple (voir tableau ci-contre). La valeur ajoutée produite par l'entreprise représente 700 000 €, la CVAE "brute" sera donc de 10 500 €. À ce stade du calcul, la contribution économique territoriale représente 11 564 € (CFE + CVAE). Si la somme reste élevée, elle représente déjà une belle économie par rapport à la taxe professionnelle antérieure, qui s'élevait à 19 880 €.

Un abattement "dégressif"

Ce n'est pas tout. La CVAE peut encore être réduite, par le jeu des abattements qui s'appliquent en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le premier abattement concerne les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros.

Retenez deux seuils qui concernent les petites entreprises :

- Si votre chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 €, votre entreprise bénéficiera d'un abattement de 100 % sur sa CVAE.

- Si votre chiffre d'affaires est compris entre 500 000 € et 3 millions, l'abattement sera dégressif.

Dans notre exemple, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'élève à 960 000 € ; l'abattement est fixé à 94 %, et la CVAE passe de 10 500 € à 630 €.

Un dégrèvement forfaitaire

Le second abattement concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros, qui bénéficient automatiquement d'un abattement de 1 000 €.

Dans notre exemple, la CVAE finale s'élèvera à 250 €, c'est-à-dire le montant de cotisation minimale.

Au final, notre entreprise de travaux publics acquittera une CET de 1 314 €, alors qu'elle payait 20 000 € de taxe professionnelle. Renversant, non ?

Et pourquoi pas un plafonnement ?

Enfin, si besoin est (mais le cas de figure risque d'être rare pour cette taille d'entreprise), un plafonnement global de la CET à hauteur de 3 % de la valeur ajoutée peut être appliqué. Les très petites activités, à l'image des chambres d'hôtes ou des gîtes, utilisatrices de bâtiments mais exonérées de CVAE du fait de leur chiffre d'affaires, peuvent y trouver un intérêt.

Serge Thomas, conseiller d'entreprise ■

Contribution Économique Territoriale / TP : comparons !

Prenons l'exemple d'une entreprise de travaux agricoles, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 960 000 €
- Valeur ajoutée : 700 000 €
- Valeur locative des bâtiments : 3 800 €

Taxe professionnelle payée antérieurement
19 880 €

Contribution Économique Territoriale	
Contribution Foncière des Entreprises	
Valeur locative des immeubles	3 800 €
Taux d'imposition	28 %
CFE due	1 064 €
Contribution Valeur ajoutée	
Valeur ajoutée	700 000 €
Taux d'imposition	1,50 %
CVAE "brute"	10 500 €
Dégrèvement	9 870 €
Dégrèvement forfaitaire	630 €
CVAE due	0 €
CVAE minimale	250 €
CET	1 314 €

Fendt : l'ensileuse Katana sabrera le maïs français en 2012

Le 2 septembre, les Fendt Feldtage (journée au champs Fendt) organisées à Wadenbrunn ont accueilli 50 000 visiteurs, des fans de la marque bavaroise. Pour la première fois, la future ensileuse a été dévoilée au grand public. La Katana est toujours en développement et devrait arriver en France en 2012.

[Démonstration, Wadenbrunn (Allemagne)] Le 2 septembre 2010, à Wadenbrunn en Bavière, à l'occasion des Feldtage Fendt, la filiale allemande d'Agco a présenté un prototype de sa future ensileuse. Ce nouvel automoteur prend le nom de Katana. Le développement du produit a débuté en 2006 et en 2011. Plusieurs préséries devraient effectuer une campagne d'ensilage en Allemagne en 2011. Pour la France, il faudra attendre 2012 pour découvrir cette nouvelle machine. Depuis deux ans, deux prototypes évoluent en conditions opérationnelles. La Katana devrait être la première ensileuse à disposer de suspensions sur l'essieu arrière afin d'assurer un confort maximum sur la route comme au champ. Outre ce dispositif, la Katana se singularise de l'offre existante par la largeur du tambour du broyeur : son diamètre est de 720 mm



Débit de chantier, économie de carburant : tels sont les atouts de la Katana. Il faudra encore attendre au moins deux ans avant de la découvrir en France.

et il est alimenté avec six rouleaux. La machine sera dotée de séries de becs Kemper.

Moteur Mercedes V8

Dans la cabine, les conducteurs retrouveront l'univers Fendt des tracteurs, avec l'accoudoir multifonctions, le nouveau joystick et le Terminal Vario. La Katana 65 (65 pour 650 ch.) est équipée d'un moteur V8 Mer-

cedes de 16 litres. Fendt mise sur la technologie SCR pour satisfaire aux normes III B. Conformément à la philosophie de Fendt, les ingénieurs ont conçu une machine peu gourmande en carburant, avec des coûts d'entretien inférieurs à la concurrence. Fendt mise sur le développement du maïs, du fait notamment de la montée en puissance des méthaniseurs en

Allemagne et dans le reste de l'Europe. "L'objectif est aussi de proposer une gamme complète auprès de nos clients et notamment des entrepreneurs de travaux, qui constituent la cible privilégiée de Fendt", explique au passage Fabien Pottier, directeur commercial de Fendt France.

E.L.D. ■



Un tambour avec le plus grand diamètre du marché : 720 mm.



Peter-Josef Paffen (Fendt) et Martin Richenhagen (directeur général du groupe Agco) devant le prototype de la future ensileuse Fendt.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

> LA GESTION PREVISIONNELLE DE L'EMPLOI
& DES COMPETENCES DANS LES ENTREPRISES
DE TRAVAUX AGRICOLES



Le Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires - 44 rue d'Alésia 75682 Paris cedex 14
Tel. 01 53 91 44 80 - Télécopie 01 53 91 44 85 - Courriel info@e-d-t.org - www.e-d-t.org

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les entreprises de travaux agricoles

> La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences au plus près de l'entreprise de travaux

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences organise à court, moyen et long terme les besoins en matière d'emploi et de compétences ainsi que les dispositifs de formation en adéquation avec **les évolutions techniques, économiques et environnementales**.

Dans un secteur composé de très petites entreprises, l'enjeu du développement de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences est l'accroissement de la compétitivité de la prestation de service et la sécurisation des carrières pour les 60 000 salariés permanents et saisonniers des 14 000 entreprises de travaux agricoles.



La Fédération nationale Entrepreneurs Des Territoires et son réseau d'Unions régionales appuient leurs actions sur la mise en place d'outils statistiques, d'enquêtes terrain et d'études prospectives, de gestion des âges ou encore d'adaptation des conditions de travail.



De manière générale, ces actions contribuent à la structuration **des parcours professionnels** et renforcent en amont l'expertise en matière de **dialogue social** pour une plus grande attractivité des emplois des entreprises de travaux agricoles.

Les actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences s'articulent autour d'un plan pluriannuel d'actions à quatre axes, à savoir :

- Axe 1** - L'économie et son impact sur l'évolution des marchés et de l'emploi
- Axe 2** - la compétitivité des entreprises et les compétences
- Axe 3** - la structuration professionnelle au service de l'attractivité
- Axe 4** - l'information, le déploiement et la communication sur les métiers du secteur

Entrepreneurs Des Territoires a fait le choix de déléguer, par conventionnement, la réalisation d'actions liées à l'emploi et aux compétences à l'échelle territoriale pour être au plus près de l'entreprise de travaux.

> L'identification des emplois en entreprises de travaux agricoles

La conduite de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences se construit sur l'analyse statistique des données sociales des entreprises de travaux agricoles.

La Fédération Nationale a CCMSA, **une extraction** et nature de contrats, âges, structuré à partir d'une définition des travaux d'exploitation qui appartiennent tous à la



mis en place, avec l'appui de la **statistique de l'emploi** (nombre rémunérations,...). Cet outil est des secteurs des travaux agricoles, forestière et de travaux sylvicoles branche de la production agricole.

Les Unions régionales et les entreprises disposent de données sociales annuelles depuis 2003, ventilées région par région, département par département.

L'identification conduit à une **définition précise des emplois et des compétences** nécessaires dans les entreprises de travaux agricoles, à travers une logique de prestation de service, d'agro équipement et de chantiers pour des clients.



Les études ont permis de structurer des **fiches de poste « entrepreneurs »** : conducteurs d'engins, mécaniciens, techniciens gestionnaires de chantier ou assistantes administratives en entreprise de travaux agricoles.

En 2007, la Fédération Nationale a organisé un premier colloque sur l'identification des emplois et des compétences dans les entreprises de travaux agricoles.

> La structuration des parcours professionnels

Entre 2003 et 2008, le secteur des entreprises de travaux agricoles compte 5 000 salariés « de plus ». Pourtant, le secteur se trouve confronté à une très forte concurrence.

L'attractivité à court et moyen terme et la construction des parcours professionnels deviennent alors une pierre angulaire des outils collectifs, notamment à travers les exemples suivants :

- Pour les nouveaux salariés, création d'outils d'accueil, déploiement de l'alternance ;
- Cartographie des emplois repères et guide à l'élaboration des classifications à destination des chefs d'entreprises et des négociateurs sociaux ;
- Renforcement des référentiels de formation adéquats aux emplois (**conduite économique des engins**, travaux d'accotement routier ...), création du poste intermédiaire à responsabilité par le **technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles**, en lien avec l'ingénierie de la formation ;
- Gestion des salariés en deuxième partie de carrière, prévention des risques.

Pour présenter ses travaux et dégager les pistes d'évolution, la Fédération nationale a organisé un colloque en 2008 sur le thème de l'attractivité des métiers dans les entreprises de travaux agricoles.

> L'évolution des métiers

La gestion prévisionnelle oblige à une veille active sur les mutations économiques en prenant en compte les impacts le plus amont possible sur l'emploi et des compétences dans les entreprises de travaux agricoles.

Les entreprises et leurs clients recherchent l'innovation et une plus grande compétitivité. A titre d'exemple, une action a précisé les fonctions et les compétences nécessaires des salariés d'entreprises engagées dans **une démarche Qualité-Sécurité-Environnement**.

L'évolution de la réglementation, la volatilité des marchés ou encore les crises économiques à répétition incitent les entreprises à se professionnaliser. Tel est le cas en matière de l'application de produits phytosanitaires en prestation de service dans lequel la Fédération Nationale est très engagée.



La Fédération Nationale a organisé en l'an passé un colloque sur les métiers verts dans le secteur. Les débats ont porté sur la place des entreprises de travaux dans les espaces naturels. Les échanges ont également porté sur les impacts qu'auront les évolutions légales et réglementaires telles que la mobilisation de la biomasse agricole, l'efficacité énergétique ou encore le plan Ecophyto 2018 sur l'emploi et les compétences.

> Les entreprises de travaux agricoles en France

Le secteur des entreprises de travaux agricoles est composé de très petites entreprises employant des salariés jeunes pour des travaux de printemps aux travaux d'automne. Ces salariés sortent fréquemment de l'appareil de formation initiale agricole, ont souvent un projet d'installation et sont passionnés par le machinisme et l'innovation.



Les entreprises de travaux agricoles sont une chance pour l'insertion des jeunes au cœur des territoires ruraux et l'assurance d'une contribution forte à la compétitivité de la production agricole française.

> Les entreprises de travaux agricoles en région

CCMSA – FNEDT (année 2008)

Entreprises de travaux agricoles	Nombre de salariés employés dans l'année		Entreprises
	hommes	femmes	
Régions			
ALSACE	472	154	285
AQUITAINE	7553	4135	1635
AUVERGNE	688	106	514
BASSE-NORMANDIE	1770	150	630
BOURGOGNE	1227	393	468
BRETAGNE	4165	325	1073
CENTRE	1527	281	671
CHAMPAGNE-ARDENNES	7649	3683	912
CORSE	108	16	71
FRANCHE-COMTE	355	46	207
HAUTE-NORMANDIE	958	65	341
ILE-DE-FRANCE	553	72	186
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1487	217	718
LIMOUSIN	249	13	297
LORRAINE	663	61	236
MIDI-PYRENEES	3392	390	1382
NORD PAS-DE-CALAIS	2291	170	419
PAYS DE LA LOIRE	3484	421	808
PICARDIE	2606	623	460
POITOU-CHARENTES	1770	340	847
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	2485	514	722
RHONE-ALPES	1713	290	971
TOTAL FRANCE	47165	12465	13853



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Le Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires – 44 rue d'Alésia 75682 Paris cedex 14
Tel. 01 53 91 44 80 – Télécopie 01 53 91 44 85 - Courriel info@e-d-t.org - www.e-d-t.org

Les moteurs John Deere misent sur l'EGR

Le 8 octobre dernier sur l'usine de Saran, John Deere a célébré ses cinquante années de présence en France. Ce site est spécialisé dans la fabrication de moteurs Diesel d'une puissance comprise entre 49 et 235 ch. L'occasion d'affirmer son choix dans la technologie EGR au détriment de la SCR pour respecter les normes Phase III B/Interim Tier 4.



Sous les yeux de Pascal Vinet (deuxième à droite), directeur du cabinet de Bruno Le Maire et Philippe Parisien (à droite), président de John Deere France, Samuel R. Allen (troisième à gauche) a salué l'intérêt de l'usine de Saran pour le groupe John Deere.

[Événement, Saran (45)]

L'histoire de John Deere en France a débuté comme un poisson d'avril ! Pourquoi ? Tout simplement parce que la création de la compagnie française John Deere a été officialisée le 1^{er} avril 1960. Deux ans plus tard, la première pierre de l'usine de Saran était posée. Si au départ celle-ci était une unité d'assemblage de tracteurs, elle est devenue au fil des ans un site de production de moteurs Diesel : en 2010, plus de 66 000 moteurs ont été fabriqués. On compte plus de 450 modèles de moteur Diesel différents. Leur puissance est comprise entre 36 et 205 kW (49 à 275 ch). Ces moteurs se destinent à des matériels John Deere, mais trouvent également de nombreuses applications extérieures au groupe (48 % du chiffre d'affaires) : applications agricoles, forestières, matériels de maintenance, d'irrigation, engins

de travaux publics, compresseurs d'air, groupes électrogènes, moteurs marins... Bonne nouvelle, l'avenir proche de l'usine est assuré : "En matière d'agro-équipements, le marché français reste le premier en Europe", souligne Samuel R. Allen, président du groupe. De plus, "les Français travaillent dur et la productivité de ce site est très élevée", poursuit un cadre de l'entreprise. Signe plus concret pour être confiant dans la poursuite de l'aventure John Deere à Saran : au total, 54 millions d'euros ont été investis ces deux dernières années, notamment avec l'installation de 46 nouveaux équipements industriels. L'entreprise a aussi inauguré à Saran un centre de recherche et développement pour le respect des normes environnementales Phase III B/Interim Tier 4. 12 millions d'euros additionnels ont été investis dans ce centre. Saran a conçu les premiers proto-

types de moteurs Phase III B/Interim Tier 4 début 2009 et a commencé la production en série dès le second semestre 2010, avant l'entrée en vigueur des normes en janvier 2011. Chez John Deere, on mise sur la technologie de re-circulation des gaz d'échappement refroidis (EGR). Pas de SCR en vue. "L'EGR a montré toute son efficacité depuis la phase III A. Depuis, nous pensons que la technologie SCR, qui implique l'utilisation d'urée, est

complexe pour nos clients. La logistique est difficile à mettre en œuvre : il faut stocker deux carburants. De plus, autre difficulté : l'urée gèle. Comment réussir à stocker le produit lorsque la température descend de 10° en dessous de 0° ? D'autre part, l'urée présente un coût qui n'est pas compensé par la baisse de consommation des moteurs", explique Samuel R. Allen.

E.L.D. ■



Saran a une capacité de production de 100 000 moteurs par an. Les lignes de production sont prêtes pour produire des moteurs respectant les normes Phase III B/Interim Tier 4. Ces réglementations imposent une réduction d'au moins 90 % des particules (PM) et jusqu'à 50 % des oxydes d'azote (NO_x) par rapport aux exigences des normes précédentes. Pour être opérationnels, ces moteurs doivent être alimentés par un carburant appauvri en soufre.



John Deere, c'est aussi la mécanisation forestière. Pour le rappeler, une démonstration d'une abatteuse série E a été organisée.

L'Ille-et-Vilaine : une terre laitière avec une forte densité d'entreprises de travaux

C'est dans la première région agricole française que se tiendra le prochain congrès national EDT. Les entrepreneurs de toute la France viendront plancher sur leur avenir à Saint-Brieuc, préfecture des Côtes-d'Armor, du 17 au 19 mars 2011. Avant ce congrès, EDT magazine vous propose un portrait des entrepreneurs bretons et des caractéristiques de leur marché. Premier arrêt en Ille-et-Vilaine, le leader de la production laitière française.



Jean Gadby préside EDT en Ille-et-Vilaine depuis 25 ans. Il constate dans son département une grande présence d'entreprises de travaux. Conséquence positive : le dynamisme de la profession, qui innove sans cesse en proposant de nouvelles prestations. Conséquence négative : la concurrence est forte.

Premier département de France pour la production laitière (avec plus de 15 millions d'hectolitres livrés en 2008) et pour celle des veaux de boucherie (11 % de la production nationale), quatrième pour la production de porcs et de gros bovins : l'Ille-et-Vilaine peut se targuer d'avoir un joli palmarès en matière de production agricole. Cette richesse agricole a attiré aussi un grand nombre de prestataires de service et la concurrence est forte. "Il y a deux ans, j'ai dénombré pas moins de 85 batteuses dans un rayon de 15 km autour de Janzé. Aujourd'hui, si je devais refaire ce calcul, j'en dénombrerais peut-être une centaine",

souligne Jean Gadby, entrepreneur à Janzé et président d'EDT en Ille-et-Vilaine. Bref, ce département breton est un terreau fertile au développement des entreprises de travaux. Les entrepreneurs peuvent rester confiants, car le dynamisme de la production agricole existe toujours, comme en témoignent les installations de jeunes agriculteurs. L'Ille-et-Vilaine constitue le premier département national en nombre d'installations aidées.

Un bon marché potentiel

Au total, en 2007, un peu plus de 10 900 exploitations

agricoles sont actives, seuls les deux tiers sont toutefois qualifiés de professionnels. Au final, l'Ille-et-Vilaine se classe au cinquième rang national pour le nombre d'exploitations agricoles, un beau marché potentiel pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Cette nouvelle vitalité du monde paysan se retrouve aussi au sein du tissu d'entreprises de travaux agricoles, le département est là aussi plein de vitalité : le nombre d'entreprises employeurs de main-d'œuvre est de 163, soit le sixième département français et le premier département breton. Les entreprises sont globalement de belle taille si l'on en juge par le nombre de salariés : le nombre d'équivalents temps plein est de 593, soit la 7^e place au niveau national. Seul le Morbihan fait mieux en Bretagne. Une chose est sûre, la plus grosse entreprise de travaux se trouve en Ille-et-Vilaine, à Janzé. Il s'agit de la SARL Giboire avec plus d'une quarantaine de salariés. "Le nombre d'entrepreneurs reste important et aujourd'hui on constate que la concurrence s'exacerbe, avec à la clé des tarifs de prestations tirés vers le bas".

Une chute des surfaces agricoles

Reste que de nouveaux enjeux se dessinent pour les entreprises de travaux, avec tout d'abord la chute des surfaces agricoles ; l'Ille-et-Vilaine est le département le plus urbain de Bretagne : 84 % des habitants résident en zone urbaine. Les surfaces agricoles reculent au profit de la poussée urbaine. De 2000 à 2007, 2 % des terres sont sorties du champ agricole au profit de l'artificialisation. Autres chiffres pour illustrer le recul des surfaces agricoles : en Bretagne entre 2000 et 2007, sur les 25 000 ha artificialisés (source DGI), 20 % viennent de la seule agglomération rennaise.

L'impasse n'est pas négligeable pour les entrepreneurs de travaux dans leur ensemble ; outre la disparition de chiffres d'affaires potentiels, l'artificialisation des terres agricoles génère aussi une augmentation du morcellement parcellaire des exploitations agricoles. À la clé pour les entrepreneurs de travaux, des surcoûts de consommation de carburant pour pouvoir se déplacer sur l'ensemble des parcelles d'un client. Dans

le même temps, le nombre d'agriculteurs a enregistré une baisse de 26 % sur la même période. "Faut-il y voir un lien ? Mais je constate qu'au fil des ans les entrepreneurs de travaux du département se sont eux aussi diversifiés dans la TP : l'aménagement de petites zones artisanales dans les zones rurales ou encore dans les petits lotissements. En ce moment, l'assainissement apporte aussi de l'activité pour les entrepreneurs. D'ailleurs, le TP a permis d'embaucher des salariés à temps plein", note Jean Gadby. Autre effet positif du morcellement des exploitations : "Certains agriculteurs ont repris des îlots parcellaires loin de leur exploitation. Compte tenu des distances, ils nous confient leur chantier d'ensilage de A à Z et on leur propose des prestations rendu silo".

Une clientèle d'éleveurs

Si l'on regarde de près, les clients des entrepreneurs sont avant tout des éleveurs avec une large spécialisation laitière : celle-ci représente à elle seule 60 % des exploitations professionnelles.

Corollaire logique de l'importante production laitière, le département s'est aussi spécialisé depuis plusieurs décennies dans la production de viande de veau : avec 28 833 tonnes de viande produite en 2004, l'Ille-et-Vilaine représente 40 % de la production bretonne. Autre conséquence de cette prédominance de la production laitière : la réforme des vaches laitières explique également le bon positionnement du département dans la production de viande de gros bovins.



L'Ille-et-Vilaine est avant tout une terre d'élevage. Les entrepreneurs de travaux agricoles proposent des prestations liées à la production fourragère.

L'agriculture bretonne en chiffres : le paradoxe du revenu agricole breton

	Bretagne	France
Valeur de la production agricole	8 800 millions € = 12% national	75 800 millions €
Valeur ajoutée brute (= valeur + subv. - CI)	1 940 millions € = 7% national	27 300 millions €
Résultat agricole (= VAB + subv. - impôts - amort.)	1 160 millions € = 5% national	20 580 millions €
Résultat agricole net par actif (y.c. salarié)	18 600,00 €	26 400,00 €
Résultat agricole net par actif non salarié	10 600,00 €	21 600,00 €

Source Draaf 2010



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE

Bigab c'est l'original- déjà 30 ans sur le marché

BIGAB 10-14



BIGAB 12-15



BIGAB 15-19



BIGAB nouvelle page d'accueil en français! www.forsmw.com

FORSMW
We make it easy

Usine:

E-mail: info@forsmw.com
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:

NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE

TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.

Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.



Le quatrième département producteur de viande porcine de France

Les clients des entrepreneurs appartiennent aussi à la filière porcine. Avec 1 245 300 têtes présentes en fin d'année 2005, l'Ille-et-Vilaine se place au quatrième rang national pour la production de viande porcine, avec 207 000 tonnes, soit 9 % de la production nationale. Cette production principalement hors sol est assurée par moins de 2 000 exploitations professionnelles. Les aviculteurs se retrouvent aussi dans le portefeuille des entrepreneurs d'Ille-et-Vilaine. Si la production laitière est implantée un peu partout sur le département, la production porcine se concentre à Vitré, Fougères ou Montauban-de-Bretagne.

La production de volailles atteint, en 2005, 65 360 tonnes, constituée en majeure partie de poulets de chair (38 150 tonnes), de dindes et dindons (19 200 tonnes) et dans une moindre mesure de canards (4 600 tonnes) et de pintades (1 500 tonnes). Cette production est en légère baisse depuis 2003 en raison du tassement de la demande. Le poulet label occupe une place importante dans cette production, avec le Poulet de Janzé. Qui dit élevage dit épandage : "Ce créneau reste intéressant pour notre profession compte tenu du prix des

tonnes à lisier ou des enfouisseurs, les travaux sont délégués aux entrepreneurs de travaux. Ce service devient aussi important que la moisson ou l'ensilage".

Prestations : importance du maïs fourrage

Côté prestations, les entrepreneurs proposent avant tout une large gamme de services liés à la production fourragère : près du quart de la SAU (Surface agricole utile) est consacré au maïs fourrage, soit 100 000 ha en 2008. Les prairies temporaires atteignent un pourcentage de 30 % des surfaces. Ainsi, ce sont près de 55 % de la surface agricole utile du département qui sont consacrés à la production de fourrages, 41 % de la SAU sont des prairies temporaires. Le reste de la SAU est majoritairement consacré à la production de céréales (1 142 000 tonnes produites en 2004, dont 693 000 tonnes de blé). Si une part importante de ces céréales est consacrée à l'alimentation animale (maïs, blé, orge, triticale, avoine), la part des blés panifiables augmente régulièrement. Il ne faut pas oublier la production légumière, même si les entrepreneurs de travaux sont peu présents sur le créneau. Cette production se concentre essentiellement sur la région malouine et sur la frange littorale des polders du Mont-Saint-Michel (production de

plein champ), auxquelles il faut ajouter la zone rennaise, spécialisée de longue date en cultures sous serres, notamment pour la tomate.

Les entrepreneurs touchés par la crise de l'élevage

Compte tenu de l'orientation élevage du département, la conjoncture économique est compliquée pour les agriculteurs et pour les entrepreneurs. Un signe ? L'activité de l'Atèse en Ille-et-Vilaine, qui est un baromètre de la santé de l'agriculture départementale. Elle a dressé un bilan des agriculteurs en difficulté suivis en 2009. Leur nombre a explosé. Des 80 dossiers accompagnés en 2008, l'Atèse est passée à 147 dossiers en 2009. Sur le 1^{er} semestre 2010, ils sont déjà 90 à avoir sollicité l'accompagnement de l'Atèse (Appui technique économique social aux exploitants d'Ille-et-Vilaine). Depuis septembre, l'association est passée de 10 à 20 demandes mensuelles. Pourquoi ces difficultés ?

En production porcine, le prix payé au producteur reste inférieur au coût de revient depuis 2007. Début 2010, plus de 20 % des exploitations porcines ont un taux d'endettement supérieur à 100 %. Enfin plus de la moitié des exploitations porcines n'ont pas la trésorerie suffisante pour honorer les créances à court terme. La perte sèche est de 0,1 € / kg de porc vendu. Les difficultés des agriculteurs se retrouvent au niveau de l'élargissement du délai de paiement des entrepreneurs de travaux. Avec un prix de vente se situant à 280 € les 1 000 litres fin 2009, plus de la moitié des exploitations laitières se versent un revenu inférieur à 6 000 € pour l'année. Là aussi, les délais de paiement s'allongent, mais

difficile de généraliser : "Ceux qui ont investi de manière un peu folle dans des mises aux normes cathédrales ou dans des équipements souffrent, les bons gestionnaires s'en sortent". Comme dans le reste de la France, les producteurs laitiers sont ébranlés par les chutes du prix du lait. Les entrepreneurs sont eux aussi touchés de près par les difficultés : "En près de 40 ans de métier et 25 ans de présidence à la tête d'EDT Ille-et-Vilaine, je n'ai jamais vu une conjoncture aussi difficile. Les entrepreneurs de travaux sont inquiets d'autant plus que cette année, nous avons été touchés par la sécheresse. Compte tenu de la pauvreté des maïs, nous avons revu nos prestations à la baisse. On passait moins de temps à l'hectare. Pour une entreprise comme la mienne, cela représente au final une perte de 20 000 euros. Dans nos entreprises, il faut aussi travailler sur nos coûts de revient. Si ceux-ci étaient maîtrisés par tous, on ne verrait pas sur le marché certains prix de prestation. La concurrence est exacerbée sur le terrain et l'on voit de nouvelles pratiques arriver : des agriculteurs demandent des devis. C'est vrai que cela se pratique dans beaucoup de professions, mais chez nous, c'est nouveau et cela suscite aussi de l'inquiétude. Certains sont prêts, y compris à mettre un commercial sur la route pour démarcher de nouveaux clients. Une histoire de génération sans doute ! Aujourd'hui pour diriger une entreprise de travaux, il faut de solides compétences en gestion. C'est d'ailleurs pour répondre à ces enjeux que le BCEDT (Brevet de compétences des entrepreneurs des territoires) a été créé".

E.L.D. ■

Nombre d'entreprises de travaux agricoles employeurs de main-d'œuvre dans l'Ille-et-Vilaine

	Ille-et-Vilaine	Part de l'Ille-et-Vilaine dans la région Bretagne
Nombre d'entreprises employeurs de main-d'œuvre	163	24,00 %
Emploi équivalent temps plein	593	26,00 %

Les céréales flambent, les entrepreneurs restent prudents

Le prix du blé flambe depuis la moisson, les céréaliers sont soulagés alors que les éleveurs toussent quelque peu. Au final, la fluctuation des prix de vente devient le quotidien du monde agricole. Quelles sont les conséquences pour les entrepreneurs de travaux ? Éléments de réponse.

Depuis juillet les cours du blé se sont envolés. À Chicago, la bourse donne le la pour ce qui est du prix des matières premières, le boisseau de blé se négocie à 704,5 US cents, contre 480 US cents début juin, soit une hausse de 47 % ! En France, les prix agricoles à la production ont augmenté de 3,8 % en août par rapport à juillet et de 13,3 % sur un an, selon les chiffres de l'Insee. L'Insee constate que cette progression a été tirée par la flambée du prix des céréales (+24 %), en réaction à l'embargo sur les exportations de céréales russes, intervenu pour amortir les conséquences de la sécheresse et des incendies de cet été. Ainsi, le prix du blé a grimpé de 27,1 %. Le prix du maïs a augmenté également, de 14,1 %, compte tenu d'une demande mondiale soutenue, notamment sous l'impulsion des besoins



Depuis la moisson, le prix des céréales est en hausse. Les céréaliers se portent mieux avec à la clé de meilleures perspectives pour les entreprises de travaux.

énergétiques en éthanol. Le prix du colza, principale graine oléagineuse cultivée en France, a augmenté en rai-

son de rendements en baisse et de moindres surfaces cultivées induisant une production mondiale déficitaire. Mi-

octobre, le prix du blé était au-dessus des 200 euros par tonne. "Le moral est bon, ce qui ne veut pas dire que le



Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

5 bonnes raisons d'être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

www.qualiterritoires.org - Tél. 09 79 21 93 14

climat économique est sain. La hausse du cours des céréales est une bonne chose pour nos clients, même si certains ont dû vendre à la récolte pour reconstituer leur trésorerie. Ils le regrettent compte tenu de la flambée des prix actuels”, souligne Sébastien Memponte, entrepreneur dans le Loiret. Dans le Gers, Patrick Barthes est lui aussi plus optimiste que l’an dernier : “Après une année 2009 noire, les entreprises de travaux devraient enregistrer une belle amélioration. Disons que si notre bilan était de -1 l’an dernier, il devrait être de +2 cette année”, assure l’entrepreneur gersois. Dans le Pas-de-Calais, Dominique Hubau, entrepreneur, constate une amélioration des délais de paiement.

Mais, compte tenu de la hausse des matières premières, les agriculteurs vont-ils investir de nouveau dans du matériel ? “On a le sentiment que les enseignements des années précédentes n’ont pas été oubliés et que la prudence est de rigueur sur le volet matériel. Sur le terrain, on entend plutôt que les investissements se tournent vers le foncier et l’amélioration de celui-ci, ce qui devrait drainer de l’activité pour les entreprises de travaux en matière d’amendement notamment. On espère aussi une légère amélioration de l’activité dans les travaux ruraux destinés aux agriculteurs”, poursuit l’entrepreneur beauceron.

Que faire pour se protéger des fluctuations des matières premières ? “Jouer sur la trésorerie en essayant d’avoir une année de côté. Ne surtout pas s’enflammer les bonnes années. Il faut rester prudent”, estime Sébastien Memponte.

À l’inverse, l’envolée du prix des céréales a de quoi in-

quiéter le monde de l’élevage, d’autant plus que les filières sont en crise. En août, les prix des porcins (-8,4 % en trois mois) et des gros bovins (-2,3 % en trois mois) ont continué à décroître. La

concurrence étrangère a limité les débouchés de la production nationale de viandes porcine et bovine. La chute de la consommation dans les pays en crise n’arrange rien. Résultat : le monde de

l’élevage est dans une situation pénible. Les entrepreneurs de travaux en zone d’élevage sont plus inquiets (lire aussi en page 32).

E.L.D. ■



Patrice Grand, président des EDT d’Auvergne, est installé à Chaptuzat, en Nord-Limagne (Puy-de-Dôme) où il exploite 50 hectares de céréales et d’oléo-protéagineux. Son entreprise assure l’ensemble des travaux sur les grandes cultures.

Deux questions à Patrice Grand, entrepreneur en Auvergne

EDT : Vous observez donc un développement de votre activité...

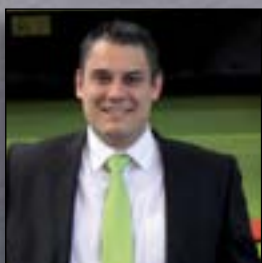
P. G. : C’est incontestable ! Les entrepreneurs de la région prennent en charge près du tiers des “travaux de A à Z” – de la préparation du sol à la récolte – dans les exploitations agricoles. Mais nous pouvons accroître notre part de marché, car les grands élevages allaitants et laitiers ne font pas appel à nos services. Nous sommes déjà présents sur 60 % des chantiers d’ensilage de maïs et d’herbe. Nous pourrions aller jusqu’à une prestation “silo rendu”, ce qui n’est pas le cas aujourd’hui. Nous pourrions assurer les fenaisons. Plus qu’une question de coût, c’est un état d’esprit ou une manière de voir les choses qui empêche les éleveurs de franchir le pas. Les entrepreneurs sont de plus en plus sollicités pour effectuer des traitements phytosanitaires. C’est la conséquence de la mise en place du contrôle technique obligatoire des pulvérisateurs. Cette activité a augmenté de 15 % en 2010. Nous intervenons désormais sur 15 % des surfaces pour ce type de traitements et la fertilisation.

EDT : Quels problèmes rencontrent principalement les entreprises ?

P. G. : Il peut arriver à un entrepreneur d’être payé un an après sa prestation, ce qui revient à jouer au banquier. Or, ce n’est pas notre métier et ça met les entreprises en difficulté. Dans les cas extrêmes, la solution consiste à refuser le chantier. C’est surtout le cas dans l’élevage, en particulier dans le Cantal. Sur cette question, la loi de modernisation de l’économie n’a pas permis de changer les pratiques. Il devient aussi plus difficile de fidéliser le client. C’est un véritable point noir pour les entrepreneurs qui va aller en s’accroissant. Je dirais que la relation humaine se dégrade. La bonne entente fondée sur la confiance qui existait auparavant tend à disparaître. Nous le constatons avec les jeunes agriculteurs. Ils sont plus “business” que leurs parents. Les raisons sont multiples, mais le mode d’approche économique de l’exploitation agricole qui prévaut aujourd’hui est à mon avis le premier responsable.

Propos recueillis par Dominique-J. Lefebvre

Génération LEXION



Nouvelle LEXION 770 APS HYBRID. Le système de récolte intelligent.

“ Avec sa barre de coupe VARIO de 12 m, une trémie de 12 500 litres et un moteur de 586 ch, la LEXION 770 APS HYBRID est aujourd’hui la moissonneuse-batteuse la plus performante au monde. ”

Guillaume FEYS
Chef produit Moissonneuse-batteuse CLAAS France.

Retrouvez tous les témoignages sur www.claas.fr

CLAAS

Un réseau pour concilier agro-équipement et environnement

Faire participer les utilisateurs de machines agricoles à l'évaluation des solutions innovantes pour la préservation de l'environnement, communiquer sur ces nouveautés, échanger sur les innovations qui améliorent le confort de travail, tels sont les objectifs du "réseau agro-équipement et environnement" auquel la fédération nationale EDT est associée.

Créé le 3 avril 2008 à Reims, le "réseau agro-équipement et environnement" a été initié par l'association Farre (Forum de l'agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement), qui depuis sa création cherche à devenir un acteur de la relation entre l'agriculture et la société. Après avoir mis en place ces dix dernières années un réseau de bonnes pratiques, un réseau intitulé biodiversité, un autre portant sur la santé et la sécurité et un sur les céréales, les responsables de l'association ont décidé de plancher sur les agro-équipements. C'est chose faite avec la signature d'une convention avec l'Union des industriels de l'agro-équipement. Cette union regroupe sous le sigle "Axema" les constructeurs et les importateurs de matériels agricoles, mais aussi les constructeurs de véhicules agricoles. Le réseau regroupe une vingtaine de sociétés différentes et une trentaine d'utilisateurs de matériel agricole du réseau Farre. Les animateurs des deux structures signataires participent activement aux activités. Celles-ci ont débuté en 2008 par la mise en place de huit groupes de travail : préparation du sol semis, fertilisation-protection des cultures, viticulture-vinification, entretien du

paysage, récolte-stockage, fenaison-presse, tracteurs, élevage. Cette collaboration a permis de réaliser 9 panneaux de communication portant sur les contributions actuelles des agro-équipements à la préservation de l'environnement.

Les entrepreneurs associés

L'année 2009 a été celle de la création d'un logo spécifique, et d'une première participation aux principaux salons agricoles comme le salon international de la Machine Agricole à Paris (Sima), le Space de Rennes et le Sitevi à Montpellier. À cette occasion, le réseau a invité certains établissements d'enseignement agricole à participer à des visites guidées thématiques. Cette initiative a permis à des étudiants préparant un BTS de mieux comprendre les efforts des professionnels en matière d'environnement. En mai 2010 a eu lieu la troisième rencontre des groupes de travail à Boigneville sur le site d'Arvalis. La collaboration d'invités représentant divers organismes comme la FNEDT ou le bureau de coordination du machinisme agricole a permis de dégager les grands axes de la réflexion à développer. Une cellule "réflexion et prospective" a été mise



Le "réseau agro-équipement et environnement" cherche à montrer aux jeunes ou au grand public les efforts de la filière en matière de préservation de l'environnement. Il est à la recherche de témoignages d'utilisateurs de machines agricoles, qui puissent faire part de leur initiative.

en place. Elle a pour objectif de recueillir des informations sur les nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et les besoins en agro-équipement.

Une première conférence a été organisée au Space sur le thème "Agriculture et Biodiversité". Elle a permis de mesurer les enjeux, de définir les principaux axes de recherche actuels et de proposer quelques solutions pratiques à mettre en œuvre.

Le groupe de réflexion est actuellement à la recherche de toutes les initiatives qui se développent un peu

partout sur le territoire français. Toutes les idées sont les bienvenues et peuvent être communiquées aux membres du groupe en s'adressant à l'association Farre. Le résultat de ce travail d'état des lieux des besoins des utilisateurs de machines agricole, de leurs initiatives et des propositions des constructeurs fera l'objet d'une campagne de communication et servira de base à l'organisation d'une conférence/débat au Sima le 24 février 2011.

Gérard Vromandt ■

30 NOV.
2 DÉC.
BORDEAUX
2010



VINITECH SIFEL

MONDIAL DES EQUIPEMENTS ET SERVICES
DES FILIERES VITI-VINICOLES & FRUITS ET LEGUMES



FILÈRE VITI-VINICOLE :
TOUT CE QU'IL FAUT VOIR
ET SAVOIR

1000 exposants internationaux présentent
l'offre mondiale : matériel de vendange,
conditionnement, matériel de chais,
produits de traitement, services...



FILÈRE FRUITS ET LÉGUMES :
TOUT POUR AMÉLIORER
LES PERFORMANCES
DE VOTRE ENTREPRISE

Une offre complète et innovante, de la mise
en culture au conditionnement, en passant
par l'emballage...

RENCONTREZ IDÉES
ET INNOVATIONS

Des débats, conférences, tables
rondes... Partagez expériences,
témoignages, opinions avec les meilleurs
spécialistes de votre métier et de votre filière.
Et découvrez les Trophées de l'Innovation qui présentent
les meilleures nouveautés.



UN MONDE D'ÉCHANGES DANS UN MONDE QUI CHANGE
PARC DES EXPOSITIONS BORDEAUX-LAC - www.vinitech-sifel.com

L'élevage au Sommet malgré la crise

Le Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand, continue de s'imposer dans le paysage des salons agricoles professionnels. 75 000 personnes, essentiellement des éleveurs et plus de 2 000 visiteurs étrangers, ont franchi ses portes cette année.

L'affluence cette année est sensiblement la même qu'en 2009. Le ministre de l'Agriculture n'a toutefois pas passé les portes du salon. Les organisateurs de ce 19^e rendez-vous ont parlé d' "édition satisfaisante" sans plus, réservant peut-être leurs louanges pour un vingtième anniversaire en 2011 que chacun souhaite moins marqué par la crise sévère traversée par l'élevage. Dans le secteur du machinisme agricole, les observateurs ont noté le besoin d'informations techniques toujours plus pointues exprimé par les visiteurs.

Le palmarès des Sommets d'Or dans la catégorie "Machinisme agricole" confirme la tendance. Agtronix a été distingué pour l'Épandix 8700 et son système de régulation DPAE – débit proportionnel à l'avancement électronique – pour épandeur à fond mouvant. L'équipement régule la quantité de matière épandue sur la surface traitée en fonction de la vitesse d'avancement de l'engin et de la hauteur d'ouverture de la porte. L'Épandix 8700 comporte une option "pesée" et son système électronique intelligent embarqué de DPAE est à boucle fermée. Buchet a été récompensé pour son épandeur à tablier accompagnateur muni d'un boîtier de commande du type calculateur. Le dosage par hectare est désormais maîtrisé et ré-



Régis Marc, inventeur du Couptéor, sur le stand de Tailnet.

gulier. L'opérateur intègre directement les paramètres d'épandage. Les valeurs de densité, la largeur, le dosage et la vitesse peuvent être programmés. Des marteaux ont été ajoutés en complément des couteaux de hérissons afin d'améliorer la répartition latérale. Ces marteaux s'escamotent dans

certaines fumiers pailleux pour épargner un surcroît de puissance au tracteur.

Absent du palmarès des Sommets d'Or, le Couptéor, fabriqué par la société Tailnet, à Chandon dans la Loire, a été remarqué par de nombreux visiteurs dans les allées du salon. La machine coupe les branches d'arbre dans toutes

les positions grâce à une cinématique illimitée. "Il n'y a pas de branche qui ne puisse être taillée à l'endroit précis où l'on veut intervenir", argumente son inventeur, Régis Marc. La machine est équipée d'un moteur Parker qui tourne à 9 300 tours/minute à 250 bars, avec la possibilité de monter à 420 bars. La chaîne peut avancer à 26 m/s autour du guide Oregon. 2,5 mètres séparent le milieu du guide du point de fixation de la machine au porteur. Le Couptéor répond, selon son concepteur, à une demande d'une meilleure cinématique maintes fois exprimée par les utilisateurs de ce type de matériel. Son prix de vente est de 13 000 euros HT, plus son coût d'adaptation au porteur (environ 1 300 euros HT) qui doit fournir un débit d'huile minimal de 55 l à une pression de 230 à 250 bars. Illustration que nonobstant la crise, des affaires ont été signées sur le site même du Sommet de l'Élevage ; les représentants en France de la marque italienne Celli et de l'espagnole Solano Horizonte ont à eux deux réalisé un chiffre d'affaires de 170 000 euros avec la vente de tous les matériels présentés sur leur stand : herse rotatives, fraises, rotobèche et broyeurs pour Celli ; charrues-déchaumeuses et chisel pour Solano Horizonte.

Dominique-J. Lefebvre ■

Vinitech-Sifel 2010

Deux salons, trois jours, plein de solutions

Vinitech et Sifel font cause commune en 2010 du 30 novembre au 2 décembre à Bordeaux. Si chaque salon conserve ses spécificités, les passerelles seront déployées entre les deux univers. Le salon se veut porteur de solutions aux 50 000 visiteurs attendus.

Des solutions! C'est le leitmotiv des organisateurs de Vinitech, le salon international des équipements et services pour la vigne, les vins et les spiritueux et du Sifel, le salon international des techniques de la filière fruits et légumes. Point commun aux deux salons : leur antériorité. La première édition de Vinitech comme du Sifel remonte au tout début des années 80. Quelque 30 ans plus tard, les deux salons ont décidé d'unir leur destinée en se rassemblant en un même lieu et aux mêmes dates. Ce sera à Bordeaux-Lac du 30 novembre au 2 décembre. Agen, où se tenait le Sifel jusqu'à présent, n'est pas totalement orpheline d'événement puisque la capitale du Lot-et-Garonne a hérité du Siad, le salon international du bio et de l'agriculture durable, dont



Du verger de poires à la production de spiritueux, il ne peut y avoir qu'un pas, que franchit le Salon Vinitech-Sifel en 2010.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB,
ARNAUD ROPARS
AU 02 98 98 01 40

Éditions Fitamant : pub.edt@fitamant.fr

RECORD 3
contracteur de performances depuis 1959

**SOLIDITÉ, MANIABILITÉ
& CONFORT D'UTILISATION**

Bennes TP - Bennes céréalières - Dolly

NEW SOLAGRI
129 Route départementale 349
BP n°1 - 62990 BEAUKANVILLE
Tél. 03 21 06 17 15 - Fax 03 21 81 42 25
new_solagri@wanadoo.fr - www.record-trailers.com
FRANCE - Angleterre - Belgique - Hollande - Luxembourg

Infos et devis GRATUITS : 03 21 06 17 15



New Holland présentera la nouvelle série Braud 9000 constituée de 6 modèles à haut rendement.

la 1^{re} édition, en juin dernier, a attiré environ 15 000 visiteurs.

De nombreux défis

Le secteur viti-vinicole et le secteur des fruits et légumes ont certes des points communs, mais aussi des différences. Parmi les points communs figurent les attentes de la société et des consommateurs, que le législateur se charge de précéder ou de suivre *via* de multiples réglementations : Grenelle de l'environnement, loi de modernisation de l'agriculture, réforme de la Pac, réforme de l'Organisation mondiale du commerce. Qualité, traçabilité, durabilité, viabilité et compétitivité s'imposent à tous les producteurs. Le cahier des charges s'est sensiblement alourdi ces dernières années avec le volet environnemental sans qu'il n'y ait strictement rien à redire. Pendant ce temps, la concurrence ne s'est pas relâchée et les distorsions qui vont souvent de pair ne se sont pas réduites, au grand dam des producteurs les plus défavorisés, parmi lesquels figurent les Français. Le secteur viti-vinicole et le secteur des fruits et légumes divergent par la nature de leurs marchés. Les fruits et légumes sont une composante importante de l'alimentation humaine, quelque peu mis à mal par l'évolution de certaines pratiques alimentaires, mais dont les fondamentaux ne vacillent pas. L'augmentation constante de la population est un autre gage d'avenir pour cette filière. Le vin a des vertus un peu différentes et un autre environnement socio-économique : les superficies sont en recul, la production est en augmentation et la consommation est en repli.

Des Trophées de l'Innovation et un Trophée CEnovation

Le jury composé de 40 experts a distingué 20 matériels et services dans les trois catégories "vigne, verger et maraîchage", "vin" et "fruits et légumes". En ce qui concerne les agro-équipements et services associés, Infaco décroche d'un trophée de bronze pour son sécateur Electrocoup F3010 doté de quatre têtes interchangeable et d'une capacité de coupe de 35 à 55 mm. Ce sécateur à demi-ouverture réglable électroniquement contribue à la facilité de son maniement, aux côtés d'autres spécificités (poignée chauffante...). Pour rester dans le secteur de la taille, Pellenc obtient lui aussi un Trophée de bronze pour sa tronçonneuse électrique Selion M12, destinée à tailler, élaguer ou recéper avec le même niveau de performance qu'une tronçonneuse thermique de 35 cm³. Le constructeur décroche par ailleurs une citation pour son système d'éraflage et de tri Selectiv Process embarqué sur machine à vendanger. Les pépinières Duvigneau obtiennent une citation pour une machine à planter, de façon semi-automatique, jusqu'à 3 rangs de vigne avec un interrang minimum de 1 m. Dans le domaine de la manutention, Still obtient une citation pour un transpalette électrique pas plus encombrant que son homologue manuel. L'Institut français de la vigne et du vin est récompensé d'une citation pour Viticoût, un outil de calcul en ligne des coûts de production du vignoble. La description des opérations effectuées au vignoble permet d'établir avec précision les temps de travaux manuels et mécanisés, pour définir un coût horaire de traction et répartir les différents types de coûts (amortissements, frais financiers, main-d'œuvre...). Au cours du salon, les visiteurs seront sollicités pour désigner la plus prometteuse des 20 innovations distinguées, laquelle se verra attribuer le Prix du public. L'association Bordeaux Monstequieu décernera quant à elle le Trophée CEnovation qui distingue, depuis 2001, un projet d'entreprise alliant savoir-faire traditionnel et innovation, technologie et créativité.



Pellenc, une citation pour son système embarqué d'éraflage et de tri Selectiv Process.

À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ÈRE

ROGATOR 600C
 Pour concevoir le Rogator 600, Challenger a décidé d'emprunter une voie différente et de vous consulter pour connaître toutes vos attentes en matière de pulvérisateurs automoteurs. Le résultat ? Une machine totalement nouvelle avec des performances et un confort sans précédent. Le châssis mono ponton est révolutionnaire avec une garde au sol et un réglage de voie variables commandés depuis la cabine. La rampe est d'une stabilité parfaite et la maniabilité inédite sur ce type de machine. Vous disposez d'une précision et d'une efficacité absolues dans votre travail.

SERIOUS MACHINERY

AGCO Corporation et Challenger sont des marques enregistrées par Caterpillar Inc. et sont utilisées sous licence par AGCO. © 2010. All rights reserved. Agence de presse: Les professionnels. Website: www.challenger.com



Qualité, traçabilité, compétitivité, singularité...

Deux salons et bien davantage

En marge du Salon Vinitech-Sifel, les organisations professionnelles des filières vin, fruits et légumes organisent de nombreux rendez-vous. Dans le secteur du vin, l'Association internationale des œnologues tiendra son assemblée générale le 1^{er} décembre. Le colloque Mondavi se déroulera les 1^{er} et 2 décembre au palais des congrès. Au programme : adaptation des réseaux viticoles au Grenelle de l'environnement (bilan du bulletin de santé du végétal, modulation des doses de fongicides, techniques alternatives aux herbicides, travaux conduits en viticulture de précision...), la fertilisation azotée au service de la qualité œnologique des raisins, la maîtrise de l'arôme du sauvignon. Dans le secteur des fruits et légumes, la fédération des producteurs de légumes de France organisera son congrès les 1^{er} et 2 décembre, avec pour thème, "Europe : contraintes, opportunités, perspectives". La fédération organise par ailleurs une opération à destination du grand public, baptisée "Légumes dans la ville", symbolisée par une pyramide de 7 m de hauteur équivalente à 3,5 t de légumes, afin de sensibiliser les consommateurs aux vertus alimentaires et nutritionnelles des légumes "made" in France. Un colloque sur les noisettes et fruits à coques figure également au programme.

Vinitech-Sifel en pratique

Vinitech-Sifel se tient du 30 novembre au 2 décembre au Parc des expositions de Bordeaux-Lac. Il ouvre ses portes de 9 h à 18 h. Vinitech se déploie dans les halls 1 et 3 et s'organise autour de 4 pôles : viticole, vinicole, conditionnement et marché, services. Sifel se déploie sur un pôle situé dans le hall 2. Le socle commun Vinitech-Sifel se situe dans la travée 2 du hall 1. Il s'orchestre autour de 3 pôles. Un premier pôle "vigne, verger et maraîchage" est consacré à la production, des plants jusqu'à la récolte. C'est là que se concentrent les exposants de matériels (travail du sol, entretien des cultures, récolte, manutention) ainsi que les fournisseurs des différents intrants (produits phytosanitaires, engrais, amendements). Un second pôle met à l'honneur les matériels et produits innovants, sélectionnés par les exposants eux-mêmes, sinon par le jury des Trophées de l'Innovation. Enfin, le dernier pôle de Vinitech-Sifel est réservé au Forum de l'innovation, offert aux exposants pour présenter de façon dynamique leurs nouveaux produits.

Des idées et des solutions

À ces défis posés, les organisateurs du Vinitech-Sifel répondent : solutions. Les solutions, ce sont d'abord celles imaginées par les fournisseurs. À Vinitech-Sifel, plus de 1 000 exposants en provenance d'une trentaine de pays proposeront leurs produits et services. Le Forum des idées constituera un autre pôle riche d'informations, sous forme d'ateliers, de conférences ou de débats. Pas moins d'une quarantaine de thèmes seront balayés durant les trois jours du salon, parmi lesquels le vrai ou faux enjeu du changement climatique, la réforme des Aoc, comment renseigner les consommateurs sur la question du vin et de la santé, la polyvalence des équipements viticoles et arboricoles, la production intégrée en cultures légumières, les alternatives au désherbage chimique, la mécanisation de la récolte des fruits à coques, le point sur les maladies du bois de la vigne,

le choix des vêtements de travail adaptés aux salariés, les évolutions récentes du tri de la vendange, la fertilisation azotée en cultures légumières, le marché du bag in box, l'accueil et la gestion du personnel saisonnier, le recrutement et la fidélisation du personnel en agriculture, la filière viti-vinicole et le bilan carbone, la réglementation concernant les centrales photovoltaïques dans les exploitations, les vins de Bordeaux et les nouvelles technologies...

Raphaël Lecocq ■

La fédération nationale EDT sera présente au salon : rendez-vous sur le stand dans le Hall 1

Innov-Agri : un relent d'optimisme

Innov-Agri, le salon du groupe France Agricole, a accueilli environ 90 000 visiteurs selon les organisateurs, et ce malgré des conditions climatiques difficiles. Du côté des visiteurs comme des exposants, un semblant de reprise économique semble se ressentir.

Cette nouvelle édition d'Innov-Agri pourrait se dessiner en trois couleurs : le gris, le rose et le bleu. Tout d'abord en gris, celui de la météo du mercredi où des trombes d'eau ont perturbé les démonstrations organisées par les constructeurs. Malgré tout en dépit de la météo, le groupe France Agricole estime la fréquentation à plus de 90 000 visiteurs sur les trois jours. La deuxième couleur, le rose, s'explique par un climat économique ambiant plus optimiste, la hausse du prix des céréales offre de nouvelles perspectives aux agriculteurs qui sont venus à Outarville avec des projets d'investissement. Les constructeurs sont confiants, certains d'entre eux ont le sourire et le sentiment que la reprise est bien là. Profitant du salon, les membres du comité d'organisation du Congrès national EDT de



90 000 visiteurs, des exposants satisfaits : le bilan d'Innov-Agri a de quoi satisfaire le groupe France Agricole, propriétaire du salon.

Saint-Brieuc repartent eux aussi avec un sentiment de soulagement, avec des constructeurs plus optimistes. Reste que dans les zones d'élevage, la progression du prix des céréales est source d'inquiétude, et ce particulièrement dans le Grand Ouest où la récolte fourragère n'est pas au rendez-vous.

Bleu comme l'AdBlue

Le bleu enfin, c'est celui de l'AdBlue qui fait son apparition dans le paysage du monde agricole : Innov-Agri a donné la part belle à l'arrivée sur le marché des moteurs conformes à la norme Tier IV Interim. L'arrivée de ce nouveau produit s'est matérialisée sur le salon avec la proposition de cuve pour

stocker le produit à la fois sensible au gel et dont la durée de vie ne dépasse pas les 36 mois. Les marques qui emploient les moteurs Deutz (Deutz-Fahr et Fendt) ainsi que celles qui montent de l'Iveco (Case IH et New Holland) ont présenté leurs nouveaux tracteurs équipés du système de traitement des gaz d'échappement à l'urée (SCR). Chez Case IH, les Puma CVX sont équipés de nouveaux moteurs répondant à ces critères : "Lorsque le réservoir d'AdBlue est vide, le moteur continue de tourner, mais la puissance se dégrade et il devient impossible de travailler avec un outil. Il faut alors faire le plein, mais le moteur tourne et le conducteur peut utiliser le tracteur pour rentrer faire le plein", assure-t-on chez Case IH. Le principe de la technologie SCR s'appuie sur la création d'une réaction chimique à l'intérieur d'un

Rabaud Des gammes complètes d'équipements pour la valorisation du bois (Fendeuses, Combiné scie/fendeuse, fagoteuses, grappin/coupeur...), pour l'entretien des voiries (balayeuses, Taille-haies...)

FABRICATION FRANÇAISE

Nouveau



Combiné scie/fendeuse : XYLOG 700

Nouveau



Treuil forestier : TIRMAX

Nouveau



Broyeur de branches XYLOMIX 175 T Avec le rotor Jen1



Balayeuse : PROCHAMPION

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com

pot catalytique, afin d'éviter la production d'oxyde d'azote. C'est là que l'additif baptisé "AdBlue" entre en jeu. L'AdBlue est un mélange de 66,5 % d'eau et de 32,5 % d'urée, un produit chimique qui libère de l'ammoniac quand il est chauffé à une température équivalente à celle d'un moteur à explosion. Or, l'ammoniac a la propriété d'entrer en réaction avec l'oxyde d'azote en le transformant en eau et en dioxyde de carbone (CO₂). L'AdBlue contient beaucoup d'eau, ce qui rend son mélange préalable au carburant impossible : les systèmes d'injection modernes ne le supporteraient pas. Ce n'est donc pas un additif à proprement parler. Il faut donc le stocker dans un réservoir indépendant et le conduire vers le pot catalytique par un circuit *ad hoc*. Placée près du moteur afin que sa chaleur libère l'ammoniac de l'AdBlue, l'arrivée du produit sera régulée par un système électronique, selon la consommation du moteur et d'autres paramètres. C'est dans le pot catalytique que s'opérera la réaction chimique, par le mélange des gaz d'échappement et de l'ammoniac.

John Deere fait confiance à l'EGR

Les tracteurs et les automoteurs de récolte qui adoptent cette solution devront donc intégrer un réservoir et des circuits supplémentaires. Aux utilisateurs de s'habituer à faire le plein de carburant et d'AdBlue, surtout sans se tromper, car mettre de l'AdBlue dans le réservoir de carburant aura pour conséquence la destruction d'une bonne partie du système d'injection du moteur. Pour limiter ce risque, les pistolets de distribution d'AdBlue ont une forme

qui les empêche d'être introduits dans les réservoirs de Diesel. Avec une consommation moyenne d'AdBlue située entre 4 et 5 % de la consommation de carburant, il ne devrait pas y avoir de surcoût pour l'utilisateur, puisque la technologie SCR induit une baisse de la consommation de carburant de 10 %. L'intervalle entre chaque vidange serait, quant à lui, étendu.

"On retrouve des moteurs avec une meilleure courbe de puissance et plus de couple avec des régimes moteurs dont l'optimum se situe entre 1900 et 2200 tours minute. On ne réinjecte plus de gaz dans le moteur", souligne-t-on chez New Holland. L'entreprise est venue présenter la nouvelle CX 8070, cette nouvelle moissonneuse-batteuse avec une nouvelle motorisation conforme à la norme Tier IV Interim. Sur cet automoteur, le réservoir d'AdBlue sera de 120 litres : l'équivalent d'un plein une journée sur deux. John Deere mise sur une autre technologie pour répondre aux objectifs de réduction

des émissions polluantes. Chez le constructeur américain, pas d'AdBlue. Pour la phase III B, John Deere propose sur les moteurs Power Tech Plus un dispositif de post-traitement catalysé, comportant un catalyseur d'oxydation pour moteurs Diesel (DOC) et un filtre à particules Diesel (DPF). L'EGR, quant à lui, refroidit et mélange une quantité définie de gaz d'échappement à l'air d'admission, abaissant ainsi la température maximale de combustion et réduisant les émissions d'oxydes d'azote.

Les tracteurs russes débarquent

Un salon, c'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux fournisseurs potentiels. Pour les entrepreneurs de travaux agricoles, deux nouveaux venus s'intéressent de près à leurs besoins. Tout d'abord le Russe Terrion, qui propose des tracteurs dont la gamme débute autour de 140 ch. *"Attention, il ne s'agit pas de tracteurs low-cost, mais de tracteurs qui répondent aux besoins d'entrepreneurs à la*

recherche d'engins sans trop d'électronique, faciles à prendre en main par l'ensemble des conducteurs. Ce sont des tracteurs solides déjà commercialisés aux Pays-Bas et en Allemagne", affirme Joël Carmona, ancien président de l'Aprodema venu sur le stand Terrion en qualité de consultant. *"ATM, le constructeur des Terrion, est venu ici pour prendre la mesure du marché français. Une douzaine de concessionnaires se disent prêts à vendre notre gamme",* poursuit-il. Côté composants de ces engins, rien à envier à la concurrence : les moteurs sont fabriqués par Deutz, la transmission par ZF et l'hydraulique par Carraro, l'électronique et l'hydraulique par Bosch. Les pièces sont assemblées en Russie à Saint-Pétersbourg. L'ingénierie des tracteurs a été confiée depuis 2002 à un Allemand, ancien salarié de Fendt.

Dans le secteur de la betterave, le constructeur hollandais Agrifac souhaite revenir sur le devant de la scène du marché français. Parmi sa longue gamme d'intégrales,



Les Russes débarquent ! ATM, le constructeur des tracteurs Terrion, est venu pour prendre la mesure du marché français. Une douzaine de concessionnaires se disent prêts à vendre notre gamme.



Agrifac cherche à séduire les entrepreneurs de travaux agricoles avec ses arracheuses intégrales de betteraves.

le constructeur hollandais avait choisi d'exposer la Quatro, une machine six rangs à quatre essieux équipée d'un moteur Deutz

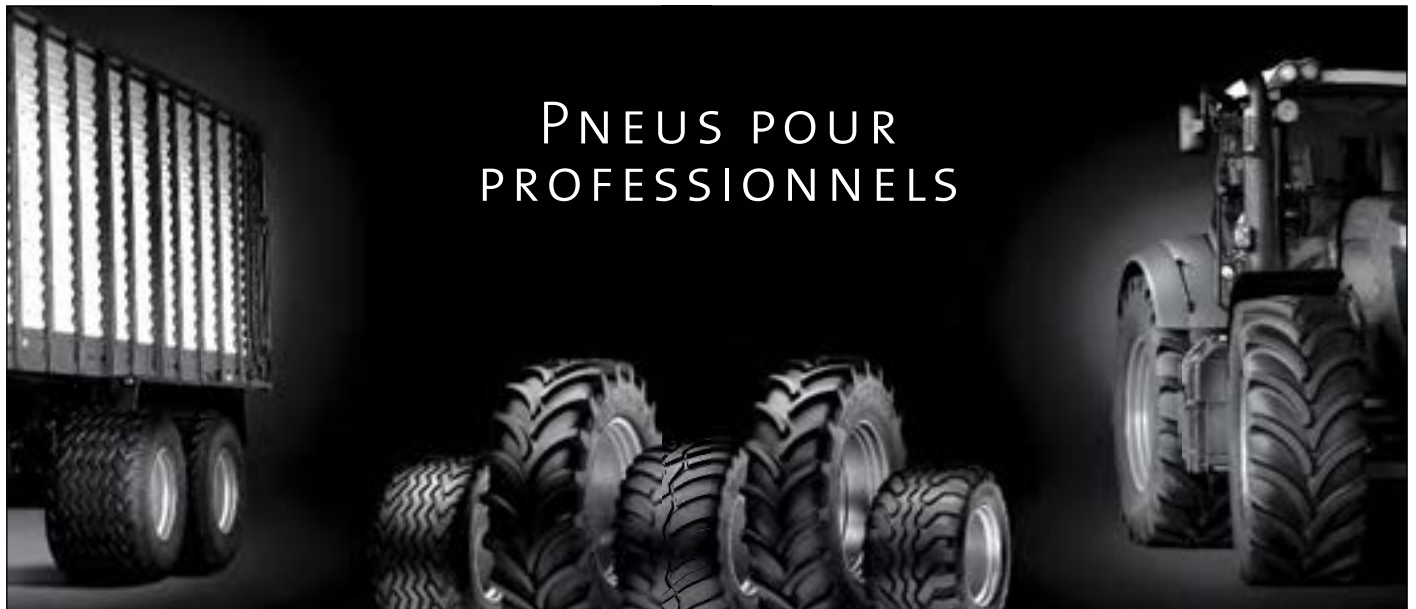
6 cylindres faisant le pari des petits chantiers avec sa trémie de 12 tonnes. Outre la nouvelle cabine fabriquée par Claas, les turbines

d'arrachage et de nettoyage ont été modifiées pour accélérer le débit de chantier et la capacité de nettoyage des betteraves. Le reste de

la gamme est constitué de la Big Six, une intégrale six rangs à six essieux, équipée d'une trémie de 26 tonnes. Quant à l'Hexa, c'est une arracheuse intégrale six essieux dont le volume de la trémie est compris, selon les modèles, entre 26 et 33 tonnes. Agrifac est aussi à la recherche de concessionnaires pour fortifier sa présence en France.

Matrot dévoile une nouvelle intégrale

Dans les intégrales, au rang des nouveautés, Matrot a profité d'Innov'Agri pour dévoiler la Kroma, une machine à six rangs équipée d'un moteur Deutz de 490 ch. Celui-ci comprend un système de régulation automatique qui permet au conducteur de garder la maîtrise de son régime moteur et de travailler à un régime moyen de 1 350 tr/min. La puissance



PNEUS POUR PROFESSIONNELS

FLOTATION PRO TRAXION+ FLOTATION TRAC TRAXION 85 FLOTATION+

LARGE GAMME, PRESTATIONS EXCELLENTES, HAUT RENDEMENT, QUALITÉ, MARQUE DE STANDING.
POUR VOIR VOS COLLÈGUES EN ACTION: VREDESTAIN THE MOVIE

WWW.VREDESTAIN.FR

VREDESTAIN
TYRE TECHNOLOGY FOR BEST RESULTS

Les nouveautés



JCB

Nouvelle transmission sur la série 3000

À Innov-Agri, la société JCB a assuré le lancement des nouveaux Fastrac série 3000. Les Fastrac 3200 Xtra et 3230 Xtra remplacent les versions 3200 et 3230. Ils sont dotés de la transmission semi-powershift automatisée baptisée JCB-P-Tronic. Le conducteur a le choix entre 24 vitesses en marche avant et 9 en marche arrière. Le tout se pilote depuis le joystick : en l'actionnant de gauche à la droite, les vitesses augmentent. En le tirant vers la gauche, le conducteur rétrograde. Les nouveaux tracteurs comportent la fonction Xtra drive, qui permet de contrôler l'embrayage automatiquement et de s'arrêter sans appuyer sur la pédale d'embrayage. Au final, la courbe de couple moteur a été augmentée de 22 % afin d'accroître les performances de traction. Enfin, un bouton Transport Boost permet un regain de puissance additionnelle : les 3200 Xtra atteignent alors les 230 ch. contre 198 ch. en mode normal, les 3230 Xtra 270 ch. contre 230 ch. en mode normal.

Un nouveau télescopique

JCB a lancé à l'occasion du salon Innov-Agri un nouveau télescopique articulé : le TM 220. Il offre une capacité de relevage de 2 200 kg sur une hauteur de 4,5 m et une portée maximale de 2,72 m. Pesant six tonnes, il est doté d'un moteur de 75 ch. En bout

de flèche, on retrouve un débit constant avec réglage de débit hydraulique maximal de 78 litres/mm.

Claas

Les outils électroniques se regroupent sous le concept Easy



Désormais, l'offre des outils électroniques Claas est regroupée au sein du concept Easy. Derrière ce concept, on retrouve quatre familles, dont trois intéressent tout particulièrement les entrepreneurs de travaux : la première regroupe les aides à la conduite et au pilotage des machines. Celles-ci sont regroupées dans l'ordinateur de bord Cebis, qui équipe l'ensemble des matériels motorisés et qui permet de commander l'ensemble des concepts. Ensuite, on retrouve le Cebis Mobile équipé de la technologie Isobus et qui peut être transféré d'une machine à l'autre. Il intègre en outre un grand nombre d'applications telles que GPS Pilot, Cam Pilot, Telematics ou Cemos. Le Cemos appartient aussi à cette première famille, c'est un système d'optimisation des performances de la machine. Il conseille au conducteur un réglage optimum au profit de la sécurité, du débit et du rendement hectare.

On field pour une augmentation du rendement sur le terrain

La deuxième famille d'outils permet d'être plus efficace sur les chantiers : Optifill ou Autofill vont assister le conducteur dans le

remplissage des remorques d'ensilage, avec pour résultat un plus grand confort du chauffeur, mais surtout un chantier d'ensilage optimisé. C'est le cas aussi de l'Auto Pilot créé en 1977, qui guide entre les rangs de maïs tandis que le Laser Pilot qui détecte les bordures de cultures permettra d'optimiser la largeur de coupe des moissonneuses-batteuses. Le Cam Pilot, quant à lui, analyse efficacement relief et couleurs pour guider un tracteur ou une ensileuse sur l'andain, entre les buttes ou entre les rangs. Enfin, le GPS Pilot exploite les satellites pour guider en lignes droites ou en courbes tout matériel avec une précision allant jusqu'au centimètre grâce au système RTK Net SAT-Info dont le signal est disponible instantanément pour investissement inférieur de moitié à un système RTK classique.

La troisième famille d'outils va intéresser les entrepreneurs de travaux, celle-ci permet la télésurveillance et le télédiagnostic sur les machines. Avec Telematics, un entrepreneur peut contrôler à distance les réglages des machines et les comparer, histoire d'obtenir les meilleurs rendements possibles ou de réaliser des économies de gasoil. Cet outil permet d'optimiser les processus par une analyse précise de la façon dont fonctionne la machine (transport, vidange...) et de son parcours via Google Earth.

Dickey John

Un système de coupe automatique de rangs pour les semoirs monograins

Sur Innov-Agri, Dickey John a lancé un système de coupe de rangs pour les semoirs monograins baptisé l'AutoSwath Control. La coupe automatique des rangs pilotée par GPS permet d'éviter les manques et surtout les doublons. Autre point positif : l'amélioration du débit de chantier. Dans les pointes et en bout de ligne, le conducteur n'a pas à ralentir fortement pour contrôler à quel niveau il doit couper la distribution ou débrayer les rangs un par un. L'intérêt est d'autant plus grand que la visibilité est réduite (travail de nuit, traceurs peu visibles). Enfin, le conducteur n'a plus besoin de se retourner et de rester focalisé sur les lignes de semis en bout de ligne et dans les pointes. La coupe intervient au bon moment, automatiquement. L'écran de contrôle en cabine indique à quel moment relever le semoir.

Perard

Un transbordeur de 25 m³ sur chenilles

À Innov-Agri, Perard a proposé une nouvelle version de son transbordeur : l'Interbenne 25 est équipée de chenilles pour mieux respecter les sols. Sa capacité est de 25 m³, soit 19 t de charge en blé. Son prix est de 32 000 euros en version homologuée.



totale du moteur n'est sollicitée que si nécessaire, automatiquement, pour passer les reliefs et les conditions les plus difficiles. La Kroma dispose d'un bâti arracheur à socs oscillants ou en option avec des roues Opper. Le nettoyage est assuré par une table à neuf rouleaux suivie de trois turbines. Le déchargement de la trémie de 26 m³ s'effectue via un tapis de 1,80 m de largeur. Selon le constructeur, il faut moins d'une minute pour la vidanger. Du côté du poste de conduite, l'utilisateur prend place à bord d'une cabine panoramique disposant d'un terminal de contrôle et de deux accoudoirs à fonctions multiples. Dans le secteur de l'arrachage de betteraves, Grimme présentait pour la première fois sur un salon français sa nouvelle Rexor, une intégrale conventionnelle de six rangs repre-



Matrot a présenté sa dernière innovation : une arracheuse intégrale.

nant les ingrédients chers à la marque allemande : arrachage par roues Opper motorisées, effeuilleuse inline... Elle est accompagnée de l'autre machine "masto-

donte" du constructeur : la Maxtron, qui interpelle par son essieu avant équipé de chenilles. Chez Moreau, on retrouvait la Xerris. Présentée au Sima 2009, cette machine

reçoit pour cette campagne une nouvelle cabine équipée avec un poste de conduite entièrement revisité.

E.L.D. ■



**ENTREPRENEURS
des Territoires**

Bulletin d'abonnement

<p><input type="radio"/> Je suis adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires</p> <p>Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €</p> <p>Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires</p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée</p> <p>Entrepreneurs des Territoires 44 rue d'Alésia - 75014 Paris Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98</p>	<p><input type="radio"/> Je ne suis pas adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires</p> <p>Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 47 €</p> <p>Je joins mon règlement :</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant</p> <p><input type="checkbox"/> Carte bancaire N° _____</p> <p>_____</p> <p>Date de validité _____</p> <p><input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture acquittée</p> <p>Editions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer Pour tout renseignement : Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66</p>
---	--

Société : _____
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 E-mail : _____

Activité

<input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux agricoles	<input type="radio"/> Constructeurs de matériel
<input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux forestiers	<input type="radio"/> Centre de formation
<input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux ruraux	<input type="radio"/> Autres : (préciser) _____
<input type="radio"/> Entrepreneurs de travaux publics	
<input type="radio"/> Concessionnaires	

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

EDITE2

nidal.fr

**Spécialiste
du bois-énergie
depuis 26 ans**

Fendeuses - Fendeurs coupe-bois
 Scies - Déchiqueteuses à plaquettes - Treuils et griffes de débardage
 - Grues et remorques forestières - Equipements d'amenée et d'évacuation - Ecorceuses - Fagoteuses - Conditionneur de bûches
 - Cribleur de déchets - Désoucheuses



Importateur France de :







2 rue Vauban - ZI n°2 - 68 170 RIXHEIM
 Tél. 0389.318.585 - Fax : 0389.318.580
 www.nidal.fr - info@nidal.fr

Bois-bûche : les gros combinés ont le vent poupe

Le marché du bois-bûche a encore le vent en poupe ! Les créneaux lucratifs attirent toujours la convoitise et le nombre d'opérateurs plus ou moins professionnels ne cesse de se développer. Cet engouement associé à la valorisation de nouveaux types de bois en bûche pousse les opérateurs à investir dans des combinés de plus en plus imposants. Faut-il s'industrialiser pour rester dans le coup ?

Le marché du bois-bûche fonctionne bien, la demande est là puisque selon une étude de l'Itebe (Institut des bioénergies) 45,2 % des ménages en résidence individuelle consomment ce combustible. Au niveau national, selon cette même étude, le marché se situe autour des 40 millions de stères, l'est de la France est la région la plus dynamique (21,1 %), derrière on trouve l'Ouest (11,7 %) et le Sud-Ouest (7,7 %). Reste que l'avenir du bois-bûche s'obscurcit : la loi de finance pour 2011 et sa politique de rigueur devraient revoir à la baisse les aides à l'installation de cheminée et autre insert à bois, un futur coup de frein au développement du marché ? Autre souci pour les professionnels : "2/3 des volumes de bois-bûche viennent soit de l'autoconsommation, soit du travail au noir. Bref, des bois qui ne sont pas soumis à l'impôt et aux charges sociales", déclare pour sa part Jocelyn Auffret de Nidal Posch. Le statut d'auto-entrepreneur a d'ailleurs en partie légitimé le travail au noir, une concurrence déloyale avec les entreprises de travaux historiques à laquelle s'ajoute l'ONF.

Une autre étude estime que le bois déclaré ne représente que 15 % des volumes totaux. "Le marché se développe sans cesse et on constate une course à l'équipement, les porteurs de tronçonneuses investissent dans des fendeuses verticales, ceux qui ont des fendeuses verticales optent pour des machines horizontales, ceux qui ont des fendeuses horizontales partent sur des combinés...", constate Guillaume Colin, spécialiste de l'équipement bois-bûche et importateur de la marque Binderberger. "L'autre élément important à prendre en compte est l'absence de main-d'œuvre sur le bois bûche, ce qui guide aussi les choix d'équipements et pousse vers plus de mécanisation", poursuit Jocelyn Auffret.

Vents porteurs sur les gros combinés

Reste que depuis le début de l'année, les constructeurs de combinés constatent un intérêt pour les gros modèles : "Avec la crise, on a laissé beaucoup de bois en bord de route, du bois qui



Pour Jean-Paul Galland créateur de la société GF services (importateur de Pezzolato), la fabrication de bois bûche est une affaire de professionnels. La filière s'industrialise à grand pas et seuls les vrais professionnels resteront dans la course.

aurait trouvé des débouchés dans l'industrie du bois ou la trituration ; aujourd'hui il trouve son débouché dans le bois de chauffage. Avant, on faisait du bois de chauffage dans la tête, maintenant c'est toute la grume qui est valorisée", estime le responsable commercial de Nidal Posch.

Qui dit machine de grande capacité dit alors une logistique bien pensée, histoire de ne pas exploser le coût de revient. C'est d'ailleurs ce qui doit guider le business plan de l'investissement. Difficile de donner des chiffres, car les scénarios ne manquent pas, mais "Très schématiquement, en France le stère de bois se vend entre 42 et 66 euros. La moyenne selon les essences et les régions est comprise entre 52 et 55 euros le stère de bois livré", confie Jocelyn Auffret. "En coût de revient, un professionnel doit se situer autour de 35 euros le stère. Encore une fois, il faut relativiser l'importance de cet indicateur compte tenu du nombre de scénarios en présence : achète-t-on le bois, faut-il le transformer en forêt ou en poste fixe ? L'analyse est éminemment complexe et ce chiffre doit être pris avec beaucoup de recul".

Pour Jean-Paul Galland, créateur de l'entreprise ligérienne GF Services, la filière bois-bûche va bientôt franchir un cap, ce qui implique le choix de matériels plus haut de gamme : "Nous avons répertorié

Valormax DMC56-120

Production grand rendement
Transmission de puissance inédite
Vitesse inter-chantiers 90 km/h

fabriqué par
JENZ

VENEZ
L'ESSAYER*



Valormax DMC56-120

La nouvelle référence des professionnels de la valorisation de la biomasse

TECHNIQUE

Entraînement direct de la déchiqueteuse par le moteur du camion pour une puissance maximum en gardant un gabarit réduit.

Nouvelle transmission exclusive, supportant un couple de plus de 8000 Nm.

Conception optimale pour des transferts inter-chantiers rapides (90 km/h).

Montage sur porteur MAN TGS 88-480 6x4-4BM, cabine XL pour un meilleur confort et une visibilité parfaite au travail.

Avec 4 roues motrices et 2 essieux directeurs, cet ensemble maniable et compact se positionne au plus près du chantier.

Vitesse
inter-chantiers
90 km/h



Visibilité exceptionnelle

la cabine du camion
est spécifiquement aménagée
pour une visibilité parfaite
du chantier



Profil exclusif du rotor hélicoïdal

pour une réduction de la consommation d'énergie
et une qualité de plaquette optimisée



* Matériel visible en nos locaux, contactez nous au 03 83 25 62 56

NOREMAT
routes sûres et développement durable
avançons ensemble

Agence Est
54700 LLORES
Tél : 03 83 25 77 78

Agence Centre
89400 FERRICART
Tél : 03 86 94 07 93

Agence Sud-Est
69400 ARNAS
Tél : 04 78 68 79 25

Agence Sud
30000 YMINES
Tél : 04 66 02 19 30

Agence Sud-Ouest
33370 YVRAC
Tél : 05 56 31 53 54

Agence Centre-Ouest
49280 LA TESSOUBLE
Tél : 02 41 75 00 89

Agence Ouest
35410 DOMLOUP
Tél : 02 99 37 63 07

www.norem.fr

3 256 entreprises de production de bois-bûche en France. Celles-ci se répartissent sensiblement avec les mêmes écarts de productivité et de structure que ce que l'on connaissait des scieries dans les années 1970, années où plus de 6 000 étaient encore en service alors qu'il en reste à peine 2 000 actuellement. La production de bois de chauffage est — à mon avis — en 2010, dans la situation des scieries de 1970. Elles vont être très rapidement confrontées à une évolution comparable. Dès 2011, la mise en service d'unités de même niveau industriel que celui des unités "CanTERS" en scieries devrait accélérer fortement le processus de modernisation des unités de production. Autre donnée à prendre en compte : l'évolution des besoins. Le marché se situe en périphérie des grandes villes, avec des clients à la recherche de bûches de 25 à 33 cm de long, avec plus d'exigence sur le fait qu'elles soient bien sèches".



L'électronique peut faciliter la gestion des machines les plus performantes.

Où en est le développement de l'automoteur de bois-bûche ?

Entrepreneur de travaux forestiers, Hervé Charrière a conçu la Lucane, une machine mobile capable d'exploiter du bois en une seule prise et d'une seule traite au plus près de la source, c'est-à-dire en forêt (de la perche au produit fini). Un unique opérateur avec sa machine sera nécessaire pour effectuer les différentes opérations de façonnage du bois-bûche et le conditionnement en filet. Les ballots de bûches prêtes à l'emploi sont évacués avec un deuxième bras manipulateur. Le conditionnement se présente sous la forme de filets de 1/2 stère, empilés pour les bûches de 0,50 m et en vrac pour les bûches de 0,33 m. Les filets ainsi obtenus sont facilement débardés et transportés, ils peuvent être mis sur palettes ou dans des racks. Un opérateur peut imaginer vendre sa prestation autour de 15 à 20 euros le stère. À ce jour pas de vente, même si elle intéresse et notamment les gros opérateurs.



Les plus gros modèles peuvent atteindre des rendements de l'ordre de 8 à 10 mètres cubes par heure.

Bref, la survie passerait par un investissement professionnel, histoire de rester dans la course d'un marché. "L'industrialisation est là, il faut s'y préparer. Trop souvent dans la filière bois, on regarde le niveau d'investissement et pas le coût de revient. Ce qui compte, c'est bien de dégager une rentabilité et pas de se focaliser sur les mensualités d'un prêt", poursuit Jean-Paul Galland.

En matière de combiné, l'offre reste pléthorique et le nombre de constructeurs progresse, avec en plus des élargissements de gamme : combiné fixe, mobile, combiné à attache trois points sur tracteur. Tout le monde peut trouver son bonheur : on trouve aussi bien des combinés pour les petits opérateurs, que d'autres pour les semi-professionnels ainsi que de vraies lignes de production comparables aux lignes de scierie ! Pour Guillaume Colin, le combiné mobile se justifie parfaitement pour des entrepreneurs appelés à transformer du bois par petits lots éparpillés dans un massif forestier.

Chez Posch Nidal, un des leaders, on propose une vingtaine de modèles différents avec une large part de modèle mobile. Ces combinés peuvent être entraînés par prise de force, moteur thermique ou encore moteur électrique. C'est en soi une première clé d'entrée pour effectuer un choix. Seul constructeur français, Rabaud est lui aussi un adepte du combiné mobile, même si le Xylog 700, lancé à Euroforest (qui traite du bois jusqu'à 700 mm de diamètre avec un vérin de poussée de 55 tonnes) peut aussi bien s'installer en fixe. "Le Xylog 700 est rentable à partir de 15 000 stères par an. Le débit est de l'ordre de 15 stères par heure. Son prix se situe autour de 120 000 euros, il varie en fonction du niveau d'équipement". Signe de l'intérêt de la PME vendéenne pour le bois-bûche, elle va sortir début 2011 le Xylog 550 (qui traite du bois jusqu'à 550 mm de diamètre avec un vérin de poussée de 35 tonnes). Elle proposait déjà le Xylog 400, un combiné à attache trois points.

Pour les entrepreneurs privilégiant un appareil mobile et ne disposant pas de main-d'œuvre, les combinés SSA 550 ou 700 du constructeur allemand

S&U répondent à leurs préoccupations. L'outil est bien dimensionné, d'une capacité de 50 à 70 cm de passage et 50 à 80 tonnes de poussée. La construction de ces machines est très robuste car industrielle, les châssis mécanosoudés sont très solides avec une fabrication de type "matériel de scierie". Des versions mobiles bénéficient d'un système d'automatisation des tâches et les châssis sont prévus pour recevoir des grues de chargement de marque Epsilon. Résultat : un opérateur seul peut conduire et alimenter une chaîne de production de bois de chauffage. "Selon les versions et les équipements, le coût est compris entre 80 et 250 000 euros", souligne Guillaume Colin.

Combiné fixe pour réduire la part de la main-d'œuvre

Pour Jean-Paul Galland, l'appareil mobile tient presque de l'hérésie ! "La mission d'un opérateur sur une ligne de production de bois-bûche est de produire du bois-bûche ! Sur un appareil mobile, l'opérateur est opérationnel 100 % de son temps. Nos calculs nous montrent que la part de main-d'œuvre sur un appareil mobile représente 60 à 65 % du coût de revient. Sur une ligne fixe, sa part n'est que de 15 à 20 %. Et puis, que de temps perdu sur la route avec une ligne mobile ! En plus, avec une ligne mobile, impossible d'avoir un deck à grumes digne de ce nom. Ensuite, comment alimenter un semis pour son chargement d'un semis, qui implique un tapis d'alimentation d'au moins 8,50 m de long ?".

Scie circulaire ou guide de tronçonneuse ?

Selon les modèles et les constructeurs, on propose deux systèmes de coupe. Pour Jean-Paul Galland, distributeur exclusif de Pezzolato, la scie circulaire reste l'outil des professionnels ! Guillaume Colin voit des avantages et des inconvénients aux deux systèmes : "La scie circulaire est plus rapide et plus

efficace sur les coupes à la brassée. Le petit bois a tendance à sauter avec les lames de tronçonneuse et le rendement est plus faible et les coupes moins droites et moins nettes. Reste que sur les grosses grumes, la scie peut avoir des difficultés, il faut parfois devoir surdimensionner l'appareil par rapport à la taille de son bois". Jean-Paul Galland reste convaincu de la supériorité de la scie circulaire : "Le nombre d'accidents machines est élevé avec une chaîne de tronçonneuse, elle saute si le bois est sale par exemple, en plus il faut l'entretenir souvent. Au final, la ligne est arrêtée alors que sa mission est de produire. C'est un manque à gagner à ne pas négliger. Même avec une lame à chaîne de tronçonneuse, on atteint toujours des limites en terme de gabarit. D'autre part, c'est plutôt le bois d'un diamètre compris entre 400 et 450 mm que l'on valorise en bûche. Au-dessus de 480 mm, on préconise plutôt d'éclater le bois avant d'alimenter la ligne de production".

Travailler en flux tendu !

Dans n'importe quel schéma de production, le flux tendu reste le plus efficace en matière économique. Difficile bien entendu lorsque le bois doit sécher 2 ans avant d'être transformé. Les séchoirs peuvent être alors un bon choix, mais cela représente un coût : de l'ordre de 8 à 10 euros par stère ! "Avec le séchoir, le gain en matière financière est important : 300 stères stockés pendant 20 mois, cela représente 90 000 euros de trésorerie immobilisée. Je vous laisse imaginer les frais financiers. Ensuite le gain de productivité est conséquent, puisque pour faire sécher le bois il faut le palettiser. Dans la logistique, les gains sont élevés et un opérateur sur la base de 1 500 stères de bois-bûche produits par an peut plus que doubler sa production".

E.L.D. ■



Pour les entrepreneurs qui ont des soucis de main d'oeuvre, les combinés avec une grue constituent une bonne solution.



Quel que soit le modèle choisi, la sécurité doit rester un objectif prioritaire tant au niveau des équipements qu'en ce qui concerne le lieu de travail.



Michelin

Un nouveau MegaXbib

Depuis le mois d'octobre, le pneumatique MegaXbib de Michelin est commercialisé sous la dimension 800 / 70 R32. Ce lancement accompagne l'augmentation des mensurations des engins de récolte. Principal atout du nouveau pneumatique : son indice de charge qui est de 181 A8/B, "sans équivalent parmi les pneus de la même dimension déjà dispo-

nibles sur le marché", assure la firme auvergnate dans un communiqué. Pour parvenir à ce résultat et augmenter dans le même temps la robustesse du pneu, Michelin a recours à un sommet en métal. Le pneu résiste mieux à la fatigue provoquée par de fortes charges. Cela participe à la fois à la productivité et à l'abaissement des coûts de l'exploitation en réduisant les risques d'arrêt du véhicule et le changement prématuré des pneus causé par une éventuelle cassure. Ce nouveau MegaXbib réduit le "stubble damage" : agressions occasionnées avec le roulage sur les pieds de maïs, de soja ou de tournesol. Les pneumatiques s'endommagent progressivement par érosion et, lors des passages successifs sur le maïs, ils risquent de se perforer. Les techniciens ont travaillé pour modifier la sculpture et les épaules

du nouveau MegaXbib. Les autres évolutions concernent la forme et l'angle pour les barrettes, la conformation des épaules du pneu.

Jeantil

Nouveau débit de pompage de 13 m³/min sur tonnes à lisier

Depuis la fin septembre, les tonnes à lisier Jeantil modèle GT 18 500 à 24 000 peuvent être équipées d'un système de pompage par dépression permettant d'atteindre un débit de remplissage de 13 m³/min,

soit 1 minute 50 secondes pour 24 000 litres. Ces machines reçoivent un compresseur d'air à lobes 20 800 l/min associé à un accélérateur de pompage hydraulique. L'accélérateur de pompage nécessite un débit minimum de 120 l/min à 200 bars fourni par le circuit LS du tracteur ou une centrale hydraulique embarquée. Ce système, associé à un bras de pompage d'un diamètre de 200 mm, permet le pompage direct dans la fosse ou sur cône de réception.



RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

Tambour usé Tambour rectifié

Une différence que vous saurez apprécier.

Soudure acier Partie remplacée

Acier haute résistance de 6 à 8 mm

Contact JOLIVET Daniel
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

Patoux EQUIPAGRI

Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19
Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr

JOHN DEERE

PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGRICA	Il de couv
ALLIANCE-SOCAH	p. 11
CLAAS	p. 37
COLAERT ESSIEUX	p. 5
CREDIT MUTUEL	p. 3
FORS	p. 33
GREGOIRE	p. 56
JOSKIN	Encart jeté
LAND ROVER	p. 4
NIDAL	p. 49
NOREMAT	p. 51
QUALITERRITOIRES	p. 35
RABAUD	p. 45
RECORD-NEW SOLAGRI	p. 41
ROGATOR	p. 43
VINITECH SIFEL	p. 39
VREDESTEIN	p. 47



EDT Magazine,
un outil de travail pour
des entrepreneurs
et chefs d'entreprise
à part entière



Abonnez-vous pour retrouver dans chaque numéro :

- ➔ les dernières nouveautés présentées lors des grands salons français et étrangers,
- ➔ l'actualité de la Fédération nationale des entrepreneurs,
- ➔ les dossiers qui présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur,
- ➔ les témoignages recueillis chez les professionnels pour partager des idées...

BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

À retourner à l'adresse ci-dessous

MES COORDONNÉES

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles
 Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux ruraux
 Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires
 Constructeurs de matériel
 Centre de formation
 Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 25 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 47 €**, je réponds sous 15 jours et **je reçois un n° gratuit.**

Je joins mon règlement :

- Chèque à l'ordre des Editions Fitamant
 Carte bancaire N° _____
 Date de validité _____ Cryptogramme _____
 (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Éditions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 27 37 66

Date et signature indispensables :

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Passez à l'avenir.



G8

**Avant, on vendangeait.
Maintenant, on pilote sa vendange.**

La nouvelle gamme Grégoire fait entrer la machine à vendanger dans une nouvelle dimension : celle d'un confort, d'une efficacité, d'un design et d'une qualité de vendange

encore jamais atteints. De plus, son très faible niveau de consommation optimise votre rendement économique et limite l'impact sur l'environnement. Passez à l'avenir avec les innovations exclusives Grégoire à découvrir sur www.gregoiregroup.com ou chez votre distributeur.



G7



G8



G9

Trophées d'argent
obtenus pour le G8
et pour
le CleantechVario



GREGOIRE

PASSEZ À L'AVENIR